



Rapport
d'activités
2021



Je suis très heureux de vous adresser le rapport d'activités de l'année 2021 dans une nouvelle présentation qui se veut plus claire et fait ressortir les faits et chiffres marquants de la politique communautaire.

Malgré la crise sanitaire, nos entreprises ont poursuivi leur développement. SDP a conforté le site de Laon par la création d'un laboratoire de recherches et d'une serre expérimentale tout comme les Fruits Rouges de l'Aisne par une extension de leur site. E2MK a racheté le site de Diane Industries pour accroître ses capacités de production.

C'est aussi en 2021 que nous avons eu le plaisir d'inaugurer l'usine de teillage de lin de l'entreprise Decock sur la zone du Griffon que nous avons accompagnée par la réalisation d'une voirie d'accès et d'un rond-point.

Notre dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises rencontre un réel succès avec près de 423 000 euros attribués tandis que 17 dossiers ont été retenus pour soutenir les projets de nos commerçants et artisans pour un montant de 67 610 euros.

Notre intercommunalité porte aussi des politiques de solidarité avec un chantier d'insertion de mise en valeur du patrimoine rural qui rencontre un réel succès dans nos communes, le soutien à la politique de la Ville, la conduite du PLIE ou le partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Le soutien aux communes se traduit par l'attribution d'un fond de concours qui permet de mobiliser une dotation forfaitaire pour boucler les plans de financement des projets d'investissement. C'est aussi l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 22 communes et 1 551 dossiers traités en 2021.

La transition écologique et énergétique est au cœur des préoccupations de notre collectivité : collecte et traitement des déchets avec le passage en extension des consignes de tri, eau et assainissement, développement des énergies renouvelables avec la mise en services des parcs photovoltaïques d'Athies-sous-Laon / Samoussy, stations de location de vélos électriques en libre-service et aide de 300 euros à l'acquisition de vélos électriques pour les particuliers, amélioration du service de transports en commun, achat de bus GNV sont autant d'actions fortes pour notre territoire démonstrateur REV3.

Avec la gestion du musée, de la piscine-patinoire et du conservatoire de musique, de danse et de théâtre et des transports collectifs, nous apportons aussi un service public de qualité auprès de nos populations.

Avec l'OPAH RU Cœur de Ville, l'abondement au FSL et au PIG départemental, nous apportons un soutien aux projets de rénovation des propriétaires Laonnois et soutenons les personnes les plus en difficulté. L'élaboration du PLH nous permettra de nous doter d'une véritable politique du logement communautaire.

Enfin la politique du tourisme, génératrice de recettes et d'emplois a visé à renforcer l'attractivité de notre territoire fortement impacté par la crise COVID.

Nos missions sont riches, diversifiées et structurantes pour le Pays de Laon. Je tiens à remercier l'ensemble des maires et des élus communautaires qui malgré la crise sanitaire ont travaillé dans un esprit constructif au service de nos concitoyens et du développement équilibré de notre territoire.

Merci aussi à l'ensemble des personnels qui sous la conduite du directeur général des services veillent à maintenir et développer un service public de qualité et de proximité.

L'intercommunalité s'est toujours forgée dans un esprit consensuel et respectueux, de partage de nos diversités et de nos valeurs républicaines. C'est dans ce sens que nous continuerons à agir et à relever les défis qui nous font face dans un contexte inflationniste et de crise énergétique sans précédent.

Éric DELHAYE

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon
Maire de la Ville de Laon



SOMMAIRE

01 P. 06

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

06 P. 46

**LES ÉQUIPEMENTS
CULTURELS ET SPORTIFS**

02 P. 18

**CITOYENNETÉ
ET VIE SOCIALE**

07 P. 60

LES SERVICES TECHNIQUES

03 P. 26

**DÉVELOPPEMENT
LOCAL**

08 P. 66

**L'ACTIVITÉ
TOURISTIQUE**

04 P. 36

**COLLECTE ET TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES**

09 P. 72

**LES TRANSPORTS
URBAINS ET
MOBILITÉS DOUCES**

05 P. 42

**LE SERVICE DES EAUX
ET ASSAINISSEMENT**

10 P. 78

**LES MOYENS
FINANCIERS**

COMPOSITION DE L'EXÉCUTIF EN 2021

1 PRÉSIDENT

ÉRIC DELHAYE
(LAON)



9 VICE-PRÉSIDENTS

FABRICE FERON
(CRÉPY)

Finances, de l'administration générale et ressources humaines

MAXIME KELLER
(PRESLES-ET-THIERNY)

Transports urbains et mobilités douces

SYLVIE LETOT-DURANDE
(LAON)

Politiques d'aménagement du territoire et de l'habitat

OLIVIER JOSSEAUX
(CHAMBRY)

Développement économique, du numérique et de la 3^e révolution industrielle

YVES BRUN
(ATHIES-SOUS-LAON)

Politique de la ville et du développement solidaire

MATHIEU FRAISE
(VAUCELLES-ET-BEFFECOURT)

Développement local et de la solidarité intercommunale

BENOÎT BUVRY
(FESTIEUX)

Environnement, de la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement

FRANCK DEMAZURE
(BESNY-ET-LOIZY)

En charge de la piscine-patinoire

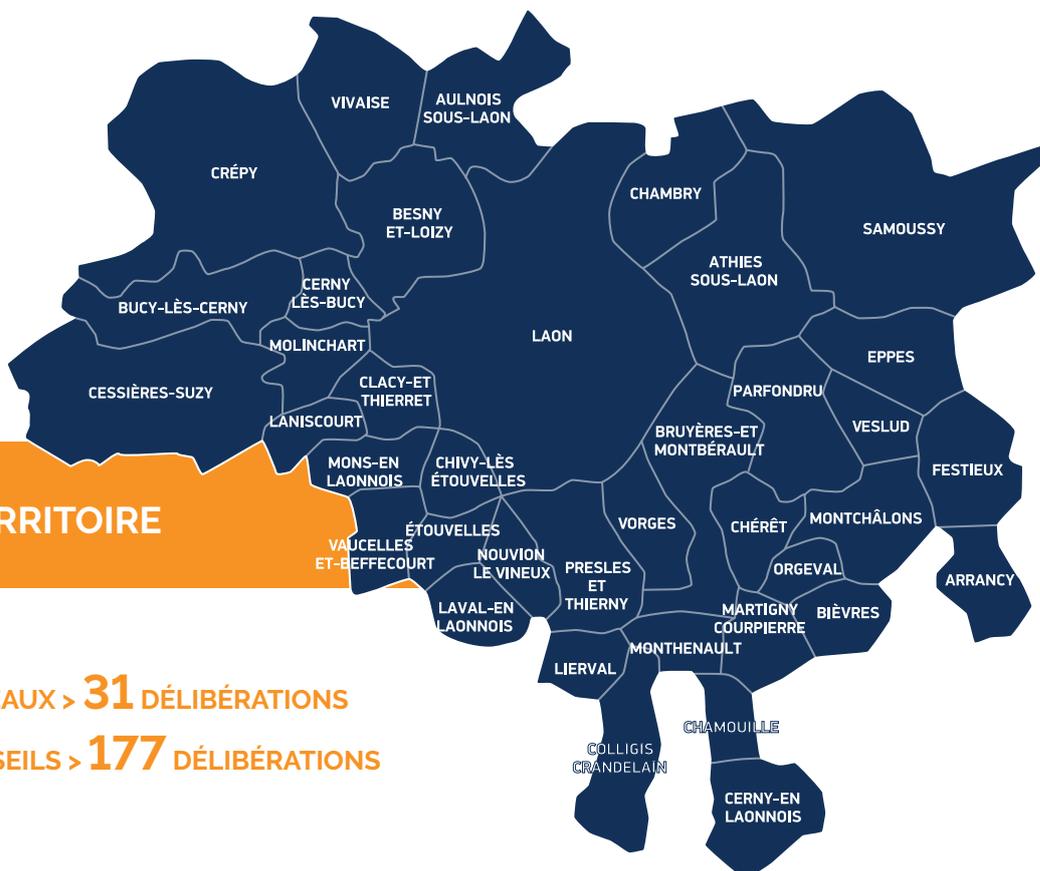
YVES ROBIN
(LAON)

Tourisme et équipements culturels

LE TERRITOIRE

5 BUREAUX > 31 DÉLIBÉRATIONS

6 CONSEILS > 177 DÉLIBÉRATIONS



75 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS TITULAIRES

ARRANCY

Georges HARANT

ATHIES-SOUS-LAON

Yves BRUN**Jacqueline BALITOUT****Pascal DEROCH**

AULNOIS-SOUS-LAON

Christophe COULON

BESNY-ET-LOIZY

Franck DEMAZURE

BIÈVRES

Pierre BIEDAL

BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT

Marie-Pierre TOKARSKI**Jean-Marc LHOMME**

BUCY-LES-CERNY

Philippe VAN HAMME

CERNY-EN-LAONNOIS

Claude VUAROQUEAUX

CERNY-LES-BUCY

Michel MACHAIN

CESSIÈRES-SUZY

Pierre BERTELOOT

CHAMBRY

Olivier JOSSEAUX

CHAMOUILLE

Francis LEAUTE

CHÉRÊT

Francis HARANG

CHIVY-LÈS-ETOUVELLES

Jean-Marie RABOUILLE

CLACY-ET-THIERRET

Claude BARAN

COLLIGIS-CRANDELAIN

Serge JUILLIART

CRÉPY

Fabrice FERON**Patricia MEZZAROBBA**

EPPES

François BOUILLE

ETOUVELLES

Yvan LEMOINE

FESTIEUX

Benoît BUVRY

LANISCOURT

Jean Marc WACK

LAON

Éric DELHAYE**Sylvie LETOT-DURANDE****Yves ROBIN****Séverine DUPONT****Yves BUFFET****Claudia MATHIEU****Frédéric JOLY****Sophie ETIENNE-CHARLES****Philippe MOZIN****Gaëdic BLANCHARD-****DOUCHAIN****Dominique VALISSANT****Delphine VALLIERE****Dominique PIERRE****Anne-Marie SAUVEZ****Frédéric POIDEVIN****Aude DELEBARRE-TESSÉDRE****Marie-Michèle PASCUAL****Jean-Marie QUÉRÉ****Hanan LAHYANI****Hubert DAUCHEZ****Éloi GOULLIEUX****Antoine LEFEVRE****Agnès TOURNEUX****Cathy CHATELAIN****Mickaël BEAUFRERE****Béatrice LEBEL****Sébastien WEIL****Marie-Pierre FOURDRAIN-FAY****Philippe CERVI****Fawaz KARIMET****Carole MEULLEMIESTRE****Yan RUDER****Nathalie DUSSART****Nicolas DRAGON**

LAVAL-EN-LAONNOIS

Gilbert MONCOURTOIS

LIERVAL

Jacques LECOMTE

MARTIGNY-COURPIERRE

Christian LAMBERT

MOLINCHART

Rémi CARLIER

MONS-EN-LAONNOIS

Gérard CHARLES

MONTCHÂLONS

Louis BOURGEOIS

MONTHENAUT

Pierrette DRUET

NOUVION-LE-VINEUX

Philippe PIRE

ORGEVAL

Benoît TRONEL

PARFONDRU

Jean-Luc LIENARD

PRESLES-ET-THIERNY

Maxime KELLER

SAMOUSSY

Harry RIVIÈRE

VAUCELLES-ET-BEFFECOURT

Mathieu FRAISE

VESLUD

Gérard LOISEAUX

VIVAISE

Rémi SIMPHAL

VORGES

Philippe MAQUIN

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

01

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



- 
- PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL DU CHAMP DU ROY
 - PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL LES MINIMES
 - PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL VOLTAIRE
 - PÔLE DU GRIFFON
 - L'HÔTEL D'ENTREPRISES VINCENT DE GOURNAY
 - DISPOSITIF D'AIDE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DU TERRITOIRE
 - DISPOSITIF DE L'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES
 - LE SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES
 - COMMUNICATION
 - EVÉNEMENTS

Le développement économique, l'une des premières compétences mise en œuvre en 1992, se décompose en plusieurs actions :

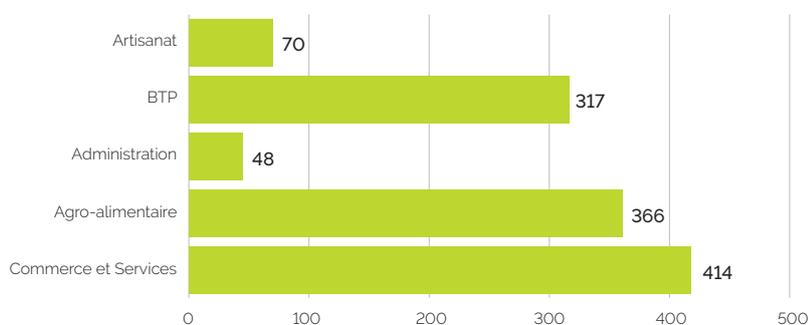
- Entretien, gestion et commercialisation des ZAC,
- Entretien et gestion de l'Hôtel d'entreprises Vincent de Gournay,
- Gestion de dispositifs d'aides aux entreprises : subventions à destination des commerçants et des artisans et aide à l'immobilier d'entreprises,
- Conseil auprès des créateurs et des investisseurs.

Les zones d'activités sont dédiées aux activités industrielles, artisanales et de services, avec un espace destiné aux activités commerciales, tandis que l'Hôtel d'Entreprises Vincent de Gournay a vocation à favoriser la création d'entreprises, et surtout à pérenniser ces entreprises nouvelles.

Des partenariats ont été initiés depuis quelques années avec l'association AGROSPHÈRES, NORD FRANCE INVEST et INVEST IN REIMS.

Ces structures ont une démarche de prospection active sur les salons professionnels en France et à l'étranger. Elles transmettent à la Communauté d'Agglomération des appels à projets susceptibles de s'implanter sur notre territoire.

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL DU CHAMP DU ROY

Idéalement situé au niveau des accès routiers (N2, D1044 et A26 à proximité), ce parc d'activités se partage sur les territoires de Laon et de Chambry.

Les secteurs d'activités industriels, agroalimentaires, artisanaux ou commerciaux se côtoient sur cette zone d'une surface totale de 50 ha, en 2021 une parcelle de 5156 m² a été vendue à la Carrosserie GHILLET, rue Colbert à Chambry.

Afin de répondre aux besoins des entreprises de la zone d'activités, des travaux pour créer des trottoirs rue Turgot et rue Jean Bodin ont été réalisés par la CAPL.



Les entreprises SDP et FRUITS ROUGES&CO ont également lancé des travaux pour agrandir leurs surfaces de production. Le site Diane Industries, 21 000 m² sur 6,7 hectares a été vendu à l'entreprise E2MK déjà implantée sur la zone du Champ du Roy. Depuis sa création, ce sont 46 entreprises qui sont venues s'y installer, avec plus de 1200 emplois environ.

Fruits Rouges&Co

© CAPL

PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL LES MINIMES

Créée en 2004, cette zone de 24 hectares est dédiée aux activités industrielles, de transport et de logistique.

Elle a accueilli dès sa création l'entreprise DESCOURS et CABAUD, spécialisée en produits sidérurgiques et l'Entreprise PAPIN, spécialisée dans le transport de marchandises.

Ces deux entreprises emploient un effectif de 100 personnes. En 2021, le méthaniseur de l'entreprise PAPIN est opérationnel et l'entreprise DESCOURS ET CABAUD a lancé la construction d'un nouveau hall de production de près de **8 000 m²**.

Actuellement, il reste **3,5 hectares** de disponibles sur le parc d'activités et de nombreux projets sont à l'étude en 2021.



Station TotalEnergies

© CAPL

PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL VOLTAIRE

En 2016, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a acquis auprès de la Ville de Laon un ensemble de terrains d'une surface de 68 835 m², sis au Rond-Point Camille Desmoulins en limite de la Zone du Champ du Roy, l'intérêt communautaire en matière de développement économique et la Loi Notre ne permettant pas à la Ville de Laon de commercialiser ces surfaces.

Depuis fin 2020, la station Total est en activité sur la zone et ils restent environ **50 000 m²** commercialisables pour accueillir des activités artisanales ou de services. Une option a été posée en 2021 sur **10 000 m²** pour réaliser un ensemble immobilier tertiaire composé de 4 bâtiments.

PÔLE DU GRIFFON

Ce projet découle de la collaboration de deux collectivités, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et la Communauté de Communes du Pays de la Serre, réunies dans le Syndicat Mixte du Pôle d'Activités du Griffon.

Idéalement situé à la croisée de l'A26 et de la N2, au pied de l'échangeur autoroutier et de la voie ferrée Laon-Hirson, sur le territoire des communes de Laon, Chambry et Barenton- Bugny, ce parc d'activités offre également l'opportunité d'un embranchement fer en fonction des besoins des entreprises, ce qui le distingue de l'offre de parcs d'activités concurrents, sur près de 150 ha.

Avec un investissement global de **35 M€**, il propose 111 ha viabilisés.

LA DETTE DU GRIFFON (au 31/12/2021)

Budget principal : 1 203 694 €

Budget eau potable : 40 990 €

Budget assainissement 27 473 €

soit au total, un encours de 1 272 157 €

LES TRAVAUX

L'aménagement du pôle d'activités du Griffon est prévu en trois tranches, dont deux sont actuellement réalisées. Les fouilles archéologiques sur la 3^e tranche ont été programmées.

En 2021, une voie d'accès et un rond-point prévus à la création de la zone ont été réalisés afin de faciliter l'accès à l'usine le Lin Français.

LA COMMERCIALISATION

La zone d'activités du Griffon peut répondre aux demandes des entreprises selon le type d'activités et la superficie nécessaire.

Ainsi, les entreprises de services et l'artisanat, les activités industrielles et logistiques légères, et les activités industrielles et logistiques lourdes disposent d'espaces à leurs mesures.

L'implantation, en juin 2010, du Pôle Environnement Recherche du département de l'Aisne donne une première orientation à la vocation de la zone d'activités du Griffon.

Le pôle de recherche départementale, d'environ 24 000 m², rassemble :

- > Le Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche
- > L'INRA (recherche sur la matière organique des sols)

Près de 200 chercheurs sont installés sur ce site, et travaillent dans 5 domaines d'excellence : le cycle du carbone et de l'azote ; les impacts environnementaux des systèmes de culture ; l'ingénierie environnementale sols, air et eaux ; la valorisation en agriculture des produits organiques ; la maîtrise des procédés d'épuration des eaux. Sur la même parcelle sont également présents la SEDA, la SIMEA, le GEIQ, INITIATIVE AISNE et la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION DES PERSONNES.

En 2011, la Société SODELEG a construit un bâtiment de 12 000 m² sur une parcelle de 45 000 m². En 2012, l'Institut Technique de la Betterave est venu la rejoindre avec la construction d'un bâtiment de 1 800 m², sur une parcelle de 20 000 m².

L'année 2018 a été riche pour la zone du Griffon. Le Cabinet d'Expert-Comptable Arnould a construit des bureaux sur 2 450 m² de terrain, la société STAND BOX a installé sur 2 700 m² des containers de stockage. Cette même année, le siège du pôle industries et agroressources (IAR) a déménagé sur la zone. Ce pôle de compétitivité est dédié à la bioéconomie et développe l'innovation industrielle sur les agroressources à travers des projets collaboratifs fédérant les industriels, la recherche publique, la formation et le monde agricole.

En septembre 2019, l'Atelier D2i a inauguré son usine agroalimentaire de 3 400 m², elle emploie 28 personnes.

Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication sur mesure de préparations à base de fruits (compotées, fourrages...). Elle a bénéficié de l'aide à l'immobilier d'entreprises de la CAPL.

En novembre 2021, l'usine de teillage de lin, LE LIN FRANÇAIS, a été inaugurée.

L'usine de teillage
de lin, *Le Lin
Français*
© CAPL



La famille Decock a investi près de **16 millions d'euros** dans cette nouvelle usine de **14 000 m²** construite sur une parcelle de 7,5 hectares.

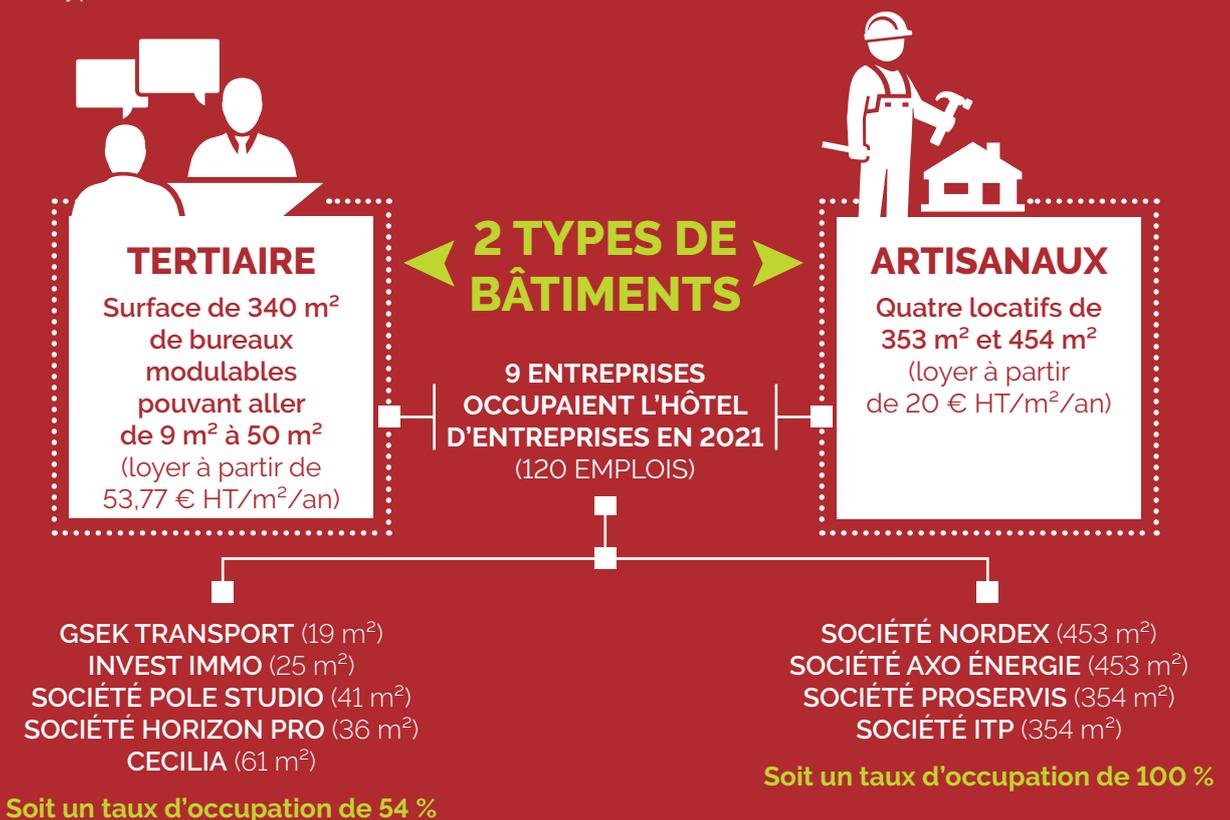
En 2021, malgré la crise sanitaire, plusieurs entreprises ont souhaité mettre des options sur des parcelles, il reste actuellement 4 hectares environ de disponibles. D'où la nécessité de programmer l'aménagement de la 3^e tranche prévue.

L'HÔTEL D'ENTREPRISES VINCENT DE GOURNAY

Avec sa mise en service en juin 2004, l'Hôtel d'Entreprises Vincent de Gournay est né de la volonté des élus d'aider les créateurs d'entreprises à démarrer leur activité, mais aussi de permettre aux entreprises désireuses de tester le marché local de pouvoir le faire dans de bonnes conditions.

L'objectif premier est de soutenir les jeunes entreprises en favorisant leurs conditions de démarrage et en les consolidant pendant leurs premières années d'existence.

Les tarifs proposés et la souplesse des formalités pour intégrer l'Hôtel d'Entreprises, idéalement situé au niveau des accès routiers, sont les points forts de notre structure qui propose un choix multiple en matière d'équipements, puisque nous disposons de deux types de bâtiments :



DISPOSITIF D'AIDE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DU TERRITOIRE

Par délibération du 23 février 2012, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a souhaité mettre en place un dispositif destiné à accompagner les commerçants et les artisans de son territoire, dans leurs investissements productifs ou la modernisation de leur point de vente. Le Conseil Régional de Picardie a validé son accord pour le dit dispositif lors de sa commission permanente du 20 avril 2012.

**En 2021, 16 dossiers
ont reçu l'aval du Bureau
Communautaire
et un montant total de
67 610 € de subventions
a été attribué.**

Le dispositif a été modifié par délibération du 27 juin 2018 afin de compléter les actions mises en place par la Région et d'apporter plus de soutien aux entreprises du territoire intercommunal.

Sont concernées les entreprises immatriculées, soit au Répertoire des Métiers de l'Aisne, soit au Registre du Commerce, et domiciliées sur le territoire (siège social et établissement) depuis plus de 12 mois. Elles doivent avoir moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros.

L'aide consiste en une subvention à hauteur de 25 % des investissements HT avec un investissement minimum de 4 000 € et maximum de 30 000 €, plafonnée à 7 500 € maximum, et soumis aux règles « de minimis » (fréquence d'accord: tous les trois ans). Elle peut concerner:

> DÉPENSES DES ARTISANS LIÉES À:

- Modernisation de l'outil de production
- Investissement en biens d'équipements productifs neufs
- Investissement informatique et bureautique
- Acquisition de véhicule neuf
- Travaux de sécurisation
- Aménagement et agencement de locaux de production
- Travaux accessibilité handicapés

> DÉPENSES DES COMMERÇANTS DONT LA SURFACE DE VENTE EST INFÉRIEURE À 150 M² LIÉES À:

- Aménagement et agencement intérieur de l'espace commercial de vente
- Agencement intérieur
- Travaux d'embellissement (vitrine, enseigne, façade...)
- Investissement informatique et bureautique
- Acquisition de véhicule neuf (avec point de vente fixe)
- Travaux de sécurisation
- Travaux accessibilité handicapés



DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA CA DU PAYS DE LAON - ANNÉE 2021

COMMUNE	DEMANDEUR	NATURE DES INVESTISSEMENTS	MONTANT INVESTISSEMENTS HT	SUBVENTION ACCORDEE
LAON	S2E	Matériel	6 813,09 €	1 703,00 €
LAON	AU FOURNIL PESTA	Rénovation façade	8 410,00 €	2 102,00 €
LAON	CREATIFFS COIFFURE	Mobilier	10 963,45 €	2 740,00 €
LAON	MINETTE DC	Reprise Dolce Vita	5 364,60 €	1 341,00 €
BRUYÈRES ET MONTBERAULT	LES LOUPS DE BRUYÈRES	Véhicule	29 543,62 €	7 386,00 €
CHAMBRY	ARENA FUTSAL INDOOR	Travaux	32 144,53 €	7 500,00 €
MOLINCHART	CONTRÔLES NUISIBLES	Véhicule	19 263,33 €	4 815,00 €
ATHIES SOUS LAON	ADERA	Matériel et enseignes	5 492,06 €	1 373,00 €
VELLUD	LYDIE POINDRON	Travaux	4 046,23 €	1 011,00 €
LAON	LE CELLIER DE LAON	Travaux et véhicule	34 990,68 €	7 500,00 €
LAON	COYOTE CAFÉ	Travaux	14 195,00 €	3 549,00 €
BUCY LES CERNY	LPC	Véhicule	24 774,37 €	6 194,00 €
LAON	AMANDINE	Travaux	7 331,18 €	1 833,00 €
LAON	BRASSERIE DE LA MONTAGNE COURONNÉE	Machine	102 951,47 €	7 500,00 €
CESSIÈRES	ECR		29 640,28 €	7 410,00 €
LAON	LE VERT LAON	Enseigne et façade	10 602,33 €	2 651,00 €



DISPOSITIF DE L'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Afin d'améliorer l'attractivité de notre territoire et favoriser le développement de nos entreprises, les élus de la Communauté d'Agglomération ont souhaité engager une politique incitative sous forme d'aides aux investissements immobiliers.

Ce dispositif s'adresse aux entreprises qui ont un projet immobilier de 200 000 euros minimum. La Communauté d'Agglomération accompagne ces projets d'investissements par une aide financière à hauteur de 10 % des investissements HT avec un maximum de 200 000 euros de subvention (à condition que le règlement de minimis de 200 000 euros d'aides sur trois ans soit respecté).

LES INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES :

- Achat immobilier
- Achat de terrain
- Achat et aménagement de locaux
- Voiries et réseaux

BÉNÉFICIAIRES

Les entreprises du territoire de la Communauté d'Agglomération inscrites au Registre des Métiers ou au Registre du Commerce et qui exercent l'une de ces activités: industrielle, artisanale, tertiaire ou de services, BTP, Maison de Santé (MSP conforme au cahier des charges national de la CNAMTS et approuvé par l'ARS).

En 2021, 3 entreprises ont pu bénéficier du dispositif:

COMMUNE	ENTREPRISE	ACTIVITÉ	MONTANT INVESTISSEMENT	AIDE CAPL
LAON	SARL PEINTURE GUERLOT	Peinture	229484 €	22948 €
ATHIES-SOUS-LAON	SAS DESCOURS ET CABAUD	Travail des métaux	4458984 €	200 000 €
LAON	SAS FRUITS ROUGES & CO	Transformation de fruits	5904850 €	200 000 €



LE SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Depuis 1999, AISNE INITIATIVE a intensifié ses actions avec la mise en place de plateformes d'Initiative Locale sur les territoires, et notamment celui de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, qui a bien sûr adhéré au dispositif afin de continuer et d'élargir son action en faveur des créateurs d'entreprises.

Après étude de leur projet, un prêt d'honneur et un parrainage peuvent être proposés au créateur, le prêt ne pouvant excéder le montant du prêt bancaire contracté.

LA RÉPARTITION DES PRÊTS D'HONNEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS REPRÉSENTE :

- Commerce: 70 %
- Artisanat: 10 %
- Services: 20 %

En 2021, **18 dossiers** de création ou reprise d'entreprises ont été examinés et acceptés pour un montant de **154 500 €** de prêts d'honneur. Ils ont induit la création ou le maintien de 47 emplois.

COMMUNE	ENTREPRISE	ACTIVITÉ
AULNOIS SOUS LAON	MARTEL NADINE	Café
LAON	ALESSANDRINI ALEXANDRA	Commerce de chaussures
LAON	COURAULT FLORIAN	Vente de véhicules
ATHIES-SOUS-LAON	LEQUEUX JEAN-BERNARD	Café
CHERET	TANNIERES MATHIEU	Commerce motos
LAON	BERRIOT FRÉDÉRIC	Garage
MONS-EN-LAONNOIS	QUENIEZ FABRICE	Café
LAON	GHARIBIAN	Sécurité
LAON	TOPIN VANESSA	Restauration
LAON	OBIGAND THOMAS	Détection
LAON	MEURISSE PASCAL ET ANTOINE	Restauration
LAON	LAHYANI NOUREDINE	Abattoir
LAON	DECROUY BAPTISTE	Bureau d'études
LAON	PLANCKE SÉBASTIEN	Taxi
LAON	BEN HADJ	La petite ferme
LAON	KOLESCO GUILLAUME	Transport de bois
LAON	LOBJOIS STÉPHANE	Brasserie
ATHIES-SOUS-LAON	BAUDVIN MARGUERITE	Restauration

COMMUNICATION

L'année 2021 a été marquée par le lancement de Territoire Positif, la marque du service développement économique!



CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Depuis mars 2021, le service économique détient son propre site internet destiné à une cible professionnelle. Ce nouveau support regroupe toutes les informations utiles sur le territoire, les moyens existant pour s'implanter et entreprendre sur le Laonnois (aides financières, Hôtel d'Entreprises...)

Site internet: <https://territoirepositif.fr>



LANCEMENT DES VIDÉOS

Pour faire découvrir nos entreprises, le service a lancé la création de mini reportages. Les vidéos durant chacune entre 3 à 4 min, permettent une présentation de l'entreprise, son histoire avec son développement, le tout par le biais de plans drone extérieurs, de séquences d'interview dans les locaux.

Déjà 4 entreprises ont participé à ce projet: LE LIN FRANÇAIS, LE MÉTHANISEUR VIVAISE, BG TRUCK, SDP. Les prochains tournages sont déjà programmés pour continuer à développer ce support de communication.

Pour visionner les vidéos, rendez-vous sur Youtube: CA Pays de Laon

PARTICIPATION AU SIMI

Nos participations ou visites aux divers salons ont été ralenties en 2021. Nous avons pu participer en décembre au SIMI sur le stand de la Région Hauts-de-France, de nombreux contacts ont été établis et générés des visites sur notre territoire.

FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE

Encouragée et accompagnée par la Région, notre collectivité a voté en octobre 2021 sa première feuille de route numérique.

Ce document expose la stratégie numérique du Pays de Laon pour développer les usages et déployer les services numériques innovants dans le but d'accentuer la transition numérique du territoire.

ÉVÈNEMENTS

En raison de la crise sanitaire, une grande partie des événements prévus pour les entreprises n'ont pas pu être réalisés.



LE 12 OCTOBRE 2021 : COLLOQUE REV3

Un événement «Rev3» a eu lieu le 12 octobre à la Maison des Arts et Loisirs à Laon, avec un programme riche et varié (conférences sur le photovoltaïque, la méthanisation, la démarche EIT...) Cet événement a rencontré un vif succès auprès d'une centaine de participants. Le président de la Mission rev3 des Hauts-de-France, Frédéric Motte était présent afin de soutenir les projets de notre territoire.



LE 19 OCTOBRE 2021 : INAUGURATION DU PARC PHOTOVOLTAÏQUES DHAMMA ENERGY

Le 19 octobre, a eu lieu l'inauguration du parc photovoltaïque DHAMMA ENERGY sur l'ex base aérienne d'Athies Samoussy, il représente le plus important parc solaire des Hauts-de-France.

Les centrales produiront 93 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation domestique d'électricité annuelle de 40.000 foyers (plus que la population de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon). Elles apportent une contribution essentielle pour l'atteinte d'un pilier de la 3^e révolution industrielle des Hauts-de-France, à savoir la couverture des besoins énergétiques régionaux par les énergies renouvelables d'ici 2050.

© Sylvain Prémont



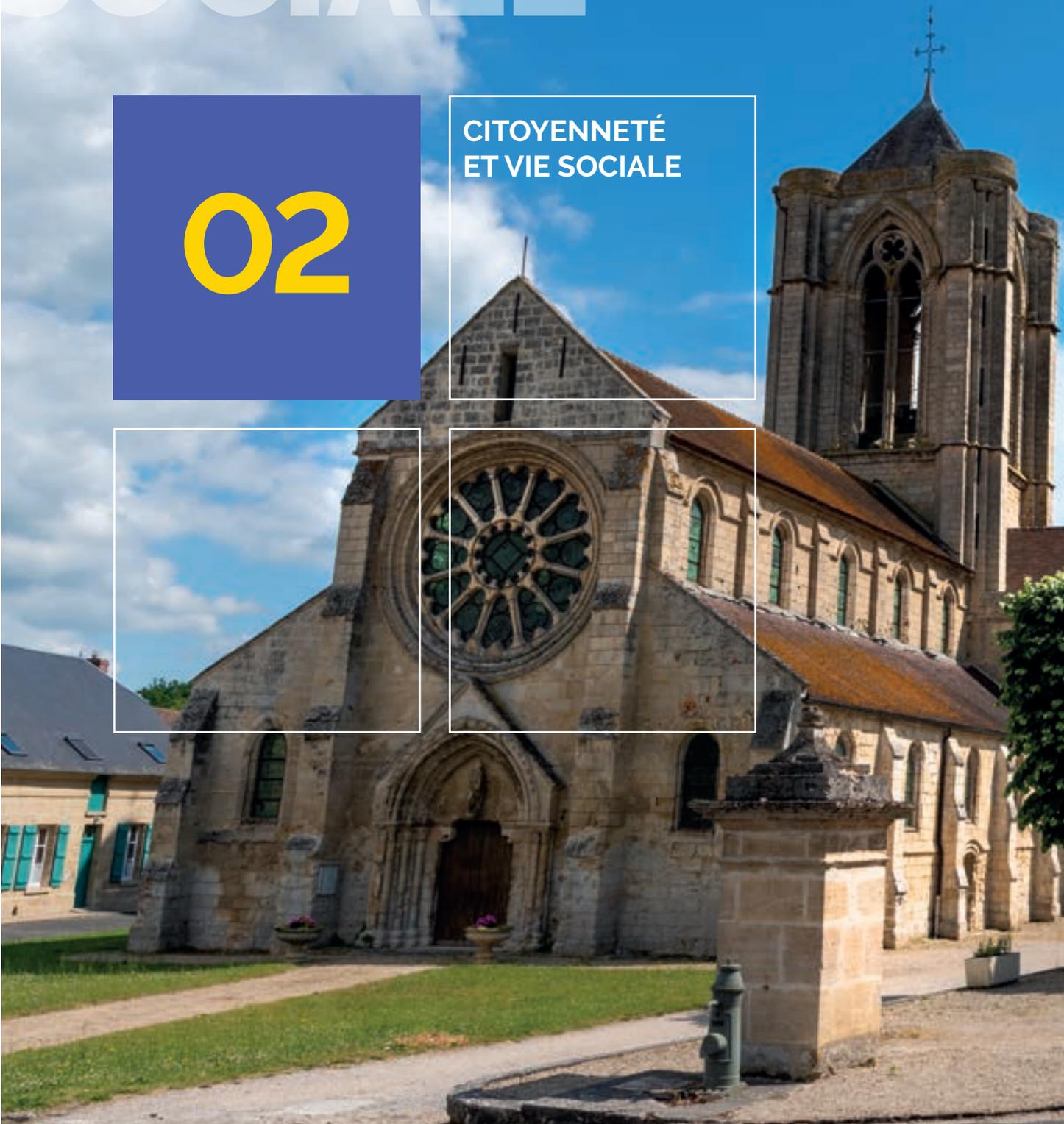
22 OCTOBRE 2021, INAUGURATION DE L'USINE « LE LIN FRANÇAIS »

Spécialiste du teillage du lin, la famille Decock a inauguré le 22 octobre 2021 une deuxième usine dans la zone du Griffon près de Laon. Implantés sur une surface de 7,5 ha, les 13 000 m² de bâtiments permettent de transformer localement les lins de l'Aisne, ainsi qu'une partie des lins des producteurs normands. L'usine emploiera entre 30 et 60 personnes.

CITOYENNETÉ ET VIE SOCIALE

02

CITOYENNETÉ
ET VIE SOCIALE



- 
- LA POLITIQUE DE LA VILLE
 - LE CHANTIER D'INSERTION « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RURAL »
 - LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
 - LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU GRAND LAONNOIS

C'EST QUOI LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

La politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à améliorer les conditions de vie des habitants et à restaurer l'égalité républicaine. L'intervention des pouvoirs publics dans les quartiers dits Politique de la ville est formalisée par un cadre: Le contrat de Ville.

**L'APPEL
À PROJETS
2021**



**DOSSIERS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS AU TITRE
DE LA PROGRAMMATION 2021**



**SUR LE PILIER CADRE
DE VIE ET
RENOUVELLEMENT URBAIN**



**SUR LE PILIER EMPLOI
ET DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

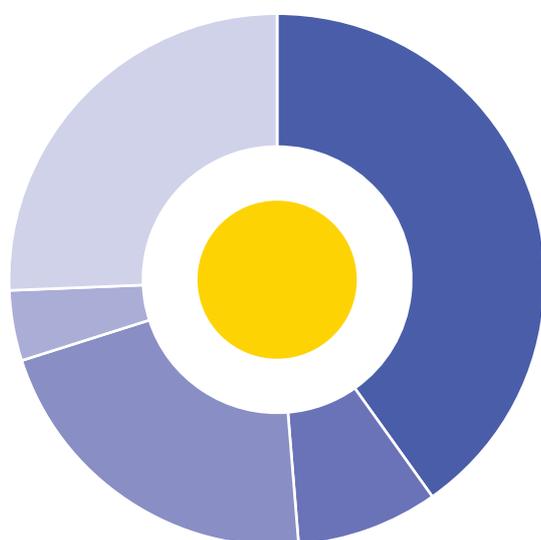


**SUR LE PILIER
COHÉSION SOCIALE**



**SUR LE PILIER
CITOYENNETÉ /VALEURS
DE LA RÉPUBLIQUE**

Le comité de pilotage, composé de l'ensemble des partenaires et financeurs du contrat, s'est réuni le 16 février 2021 afin de statuer sur les demandes. Pour l'année 2021, 26 dossiers ont été financés grâce au soutien financier de :



État: 138 436 €
Région: 33 850 €
Ville de Laon: 80 696 €
CAPL: 13 500 €
Bailleurs sociaux: 51 000 €

LE CHANTIER D'INSERTION « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RURAL »

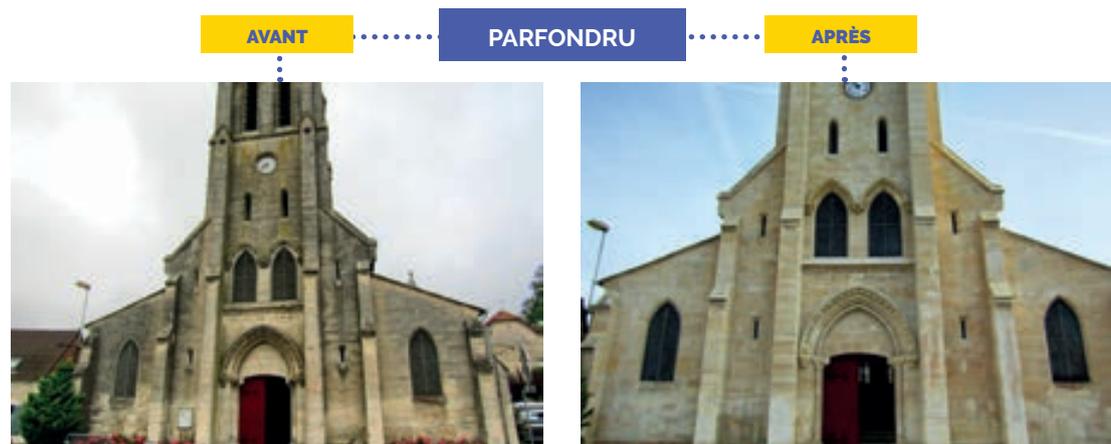
À QUOI SERT LE CHANTIER ?

Ce chantier s'appuie sur des travaux d'entretien du petit patrimoine délaissé ou la mise en valeur de sites remarquables d'intérêt communautaire (maçonnerie, Placoplatre, peinture, menuiserie...) sur les 38 communes de la CAPL, afin d'offrir une activité salariée à des personnes en recherche d'emploi et une qualification dans les conditions réelles de travail.

- Une étape professionnelle pour des personnes en parcours d'insertion
- Un accompagnement vers la formation ou l'entreprise
- Une action au service de la valorisation du patrimoine intercommunal

LES RÉALISATIONS 2021

En 2021, le chantier est intervenu dans 13 communes et dans les locaux de la CAPL : Eppes, Orgeval, Samoussy, Laval en Laonnois, Festieux, Molinchart, Chambry, Chêret, Chivy les Etouvelles, Parfondru, Cessières-Suzy, Vivaise et Bièvres.



LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LES SALARIÉS

25 PERSONNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIES SUR LE CHANTIER EN 2021 ; 13 PERSONNES AU TOTAL ONT QUITTÉ LE CHANTIER :

- 1 personne pour une entrée en formation qualifiante,
- 5 personnes pour un CDD,
- 1 personne pour un PEC Parcours Emploi Compétences

PLUSIEURS SALARIÉS ONT PU SUIVRE DES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'INTER RÉSEAUX POUR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DONT :

- 1 formation qualifiante « Conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse-pelleteuse » à l'AFPA de Laon,
- 3 formations « Module préparatoire de base: bâtiment » au GRETA de Laon et Saint-Quentin,
- 1 formation CACES 1, 2, 4 et 9.AIPR,
- 2 formations « Habilitation électrique » B0 et B5,
- 1 formation « Ouvrier second œuvre bâtiment. Peinture/Plaquiste,
- 1 formation « Monteur échafaudage ».

PLUSIEURS SALARIÉS ONT PU SUIVRE DES ATELIERS :

- 1 formation « Projection par les compétences » à l'INFREP de Laon
- 1 formation « Valoriser son image professionnelle » à RETRAVAILLER PICARDIE à Laon,
- 1 formation « LEA » INFREP de Laon,
- 11 formations PIX du Pôle Emploi,
- 1 formation « Découvrir et m'approprier les services de Pôle Emploi »,
- 1 formation « Mobiliser mes services numériques PE »,
- 1 formation « Réussir mes échanges avec PE ».

Au cours de l'année, 2 personnes ont obtenu le code de la route et le permis de conduire.

DIVERSES PÉRIODES D'IMMERSION ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2021 :

- 1 auprès des établissements AJR ambulance à Laon,
- 1 auprès de la SAS Travaux Publics d'Assainissement à Athies sous Laon,
- 1 auprès d'ALM Pro à Laon,
- 1 auprès des Ets Labart et Compagnie à Laon,
- 1 à la maison de retraite de Laon.

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Cette action consiste en l'accompagnement personnalisé renforcé de demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi.

L'objectif est d'aider les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, à définir un projet professionnel, à construire le parcours le plus adapté pour un retour à l'emploi ou à la formation, initier toutes démarches nécessaires à l'insertion professionnelle comme des immersions en entreprise, des informations métiers, des actions collectives...

Cela se caractérise par un suivi régulier et de proximité. L'accompagnement s'adresse à tout demandeur d'emploi issu du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Cette action est réalisée grâce à une conseillère temps plein et un animateur d'étapes à temps partiel de la MEF qui ont accompagné les bénéficiaires de cette action afin de permettre le suivi des personnes, mettre en place des actions collectives ou individuelles de remobilisation nécessaires à l'évolution de leur parcours, ainsi que des aides financières individuelles.

LE PUBLIC

1

Référents insertion du Conseil Départemental de l'Aisne, conseillers de Pôle Emploi, Les conseillers de la MEF de Laon orientent les personnes vers cet accompagnement

2

Les personnes participent à une information collective de présentation de l'action à la MEF de Laon

3

Les personnes intéressés ont un RDV individuel pour un entretien d'intégration dans le dispositif

En 2021, 72 personnes ont été orientées vers cet accompagnement



23 HOMMES 49 FEMMES
RÉSIDENTS DE LA CAPL



LES ÉTAPES DE PARCOURS

L'insertion socio professionnelle et l'accès à l'emploi des participants du PLIE ne peuvent se faire qu'à l'issue de l'accompagnement renforcé mis en place par les référents et grâce à une participation active aux étapes développées et mise en place dans le cadre du PLIE.

ÉTAPES	DÉTAILS
ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI	166 personnes : <ul style="list-style-type: none"> - 72 personnes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé, - 65 personnes ont assisté à une permanence d'accueil collective d'information et d'orientation - 28 personnes ont effectué une période de mise en situation en milieu professionnel - 1 personne a bénéficié de l'action parrainage pour l'emploi
ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - 2 personnes ont participé à l'action certification CLEA numérique AFPA Laon, - 4 personnes ont suivi la formation Dynamique vers l'emploi, - 1 personne a assisté à une formation à distance « PACK POLICE » Reims, - 1 personne a effectué une formation d'assistante maternelle, - 1 personne a suivi la formation d'intégration au secteur de l'aide à domicile carte PEC au GRETA - 1 personne a découvert le module pack bureautique
EMPLOI	181 personnes soit 38 % du public ont occupé un emploi dont 1 CDI et 134 CDD ou missions intérimaires
FORMATIONS FORMATION QUALIFIANTE DIPLOMANTE	<ul style="list-style-type: none"> - 4 personnes ont bénéficié de la formation Agent de propreté et d'hygiène - 1 personne a participé à la formation CACES - 1 recyclage - 1 personne a obtenu le titre de l'ADVF - 1 personne a suivi la formation d'aide soignante - 1 personne a acquis un CAP charcutier traiteur - 1 personne a participé à une formation mécanique agricole - 1 personne a participé à une formation de secrétaire comptable - 1 personne a suivi la formation de préparateur de commande - 2 personnes ont occupé une formation Vente ECM
INSERTION	<p>Le PLIE dispose de places réservées sur les chantiers d'insertion de son territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantier Divers Services de la Régie de quartier : 5 places - Chantier La Recyclerie des Restos du Cœur : 4 places - Chantier Bâtiments municipaux de l'association Travaux Express Dépannage (TED) : 4 places - Chantier OPH de TED : 3 places <p>Les chantiers d'insertion représentent une étape incontournable pour une majeure partie du public puisque ce sont 31 personnes soit un peu moins de 7 % du public qui ont bénéficié d'un CDDI.</p>
MOBILISATION	Ces étapes sont exclusivement financées par le PLIE, 65 personnes ont participé aux différents ateliers.
REMISE À NIVEAU	5 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau
LES CLAUSES D'INSERTION	Ce dispositif mis en place en 2018 a été reconduit pour l'année 2021. Il permet de favoriser le rapprochement entre les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises du secteur privé, dans le but de promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelles.

En 2021, il y a eu 472 participants

Un partenariat a été conclu avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, qui dispose d'une parfaite connaissance du secteur entreprise et des partenaires en matière d'insertion pour assurer le suivi de ces clauses d'insertion. La Maison pour l'Emploi et la Formation a mis à disposition un chargé de mission clauses d'insertion à temps plein afin d'encadrer cette mesure.

LES AIDES FINANCIÈRES

4 personnes ont bénéficié d'une aide financière par la prise en charge des leçons de conduite après obtention du code de la route

Ces aides ont été octroyées pour permettre aux participants de se déplacer pour des entretiens d'embauche, ou pour se rendre au travail ou en formation avant le premier salaire. Elles ont été octroyées afin de financer de courtes actions de formation (qui n'étaient pas prises en charge par le droit commun) ou pour des leçons de conduite après obtention du code de la route.

LES ACTIONS DE MOBILISATION VERS L'EMPLOI

En parallèle de l'accompagnement et de la recherche d'emploi, des mini projets ont été organisés par les référents avec les participants du PLIE.

LES ÉTAPES DE MOBILISATION VERS L'EMPLOI :

58 participants se sont retrouvés sur les différents ateliers.

29 soutiens individuels de techniques de recherches d'emploi ont été réalisés

> Techniques de recherche d'emploi :

Soutien individuel autour de la construction et de la rédaction du CV, de la technique de la lettre de motivation et la préparation de l'entretien à l'entrée en formation ou à l'entretien d'embauche. Les frappes de CV, les corrections et les relectures des lettres de motivation ont été réalisées lors des temps alloués à l'administratif.

40 ateliers ont été animés pour **34 participants** (10 hommes et 24 femmes)

> Internet :

Apprentissage et renforcement des bases en informatique pour permettre la création des espaces personnels sur le site de Pôle Emploi, rechercher des offres d'emploi et assurer la mise en relation, faire des télé candidatures, s'inscrire dans les agences d'intérim, utilisation des moteurs de recherches pour accéder à des informations liées à la recherche d'emploi.

38 ateliers ont été animés et **26 participants** sont passés sur cet atelier

> Code de la route :

L'atelier initiation code de la route a pour objectif de valider la capacité des participants à s'engager dans la démarche permis.

19 participants ont bénéficié de cet atelier

> Simulateur de conduite :

Cet atelier mis en place début décembre 2020 permet aux participants de se familiariser avec la compétence de la partie pratique du permis B. Le simulateur permet de dispenser cette formation avec le référent ou en individuel. Cet atelier a pour objectif principal de faire baisser le coût d'un permis de conduire pour les participants.

LES CLAUSES D'INSERTION

La CAPL et la ville de Laon ont passé une convention avec la MEF, pour mettre en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics qu'elles passent pour la réalisation de leurs travaux.

Une clause sociale a pour objectif de favoriser le développement durable à travers l'emploi de personnes en difficulté par le biais des entreprises attributaires de marchés. 35 marchés ont été lancés en 2021 et 50 personnes ont intégré la clause d'insertion pour un total de 8850 heures.

LES SORTIES

Au 31 décembre 2021, 54 participants sont en sorties positives validées; 8 personnes pour un CDI ou un CDD de plus de 6 mois, 12 personnes en CDD de moins de 6 mois, 14 personnes en contrat aidé, 17 personnes en formations, 3 personnes ont réalisé des immersions en entreprises.

Ce qui représente 75 % de sorties positives validées

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON

La participation totale annuelle de la Communauté d'Agglomération est de **144 125 €** dont **41 785 €** sont issus de la participation de la Ville de Laon au PLIE.

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU GRAND LAONNOIS

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon participe annuellement au fonctionnement de la Maison de l'Emploi et de la Formation à hauteur de 73 025 €.

En 2021, 1 730 jeunes et 72 adultes ont été accompagnés par la Maison de l'Emploi et de la Formation.

730 jeunes de l'agglomération de Laon ont connu une situation en emploi ou de formation au cours de l'année 2021.

L'ÉQUIPE DE LA MEF :

La Maison pour l'Emploi et la Formation est composée de 3 services:

LE SERVICE MISSION LOCALE :

En 2021, 425 jeunes ont été accueillis et 1 730 jeunes (dont 44,4 % de filles) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon ont été suivis par la Mission Locale.

Les dispositifs en faveur de l'Emploi :

La Mission locale propose trois dispositifs en faveur de l'emploi :

- Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) : pour l'année 2021, le montant total de l'allocation versée est de 157 109 €.
- L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) : L'IEJ est un accompagnement personnalisé pour proposer une solution d'emploi, de formation ou d'apprentissage dans les 4 mois par un repérage précoce et des opportunités d'insertion professionnelle.
- La Garantie Jeunes : La garantie jeunes est un accompagnement personnalisé pour les jeunes en grande précarité financière avec pour objectif de proposer une solution d'intégration dans l'emploi en multipliant les périodes de travail ou de formation. En 2021, la somme de 1250 192 € a été versée directement aux jeunes bénéficiaires.

LE SERVICE ENTREPRISE :

En 2021, le service entreprise de la MEF a contacté 689 entreprises et prospecté 432 entreprises.

LE SERVICE MEF :

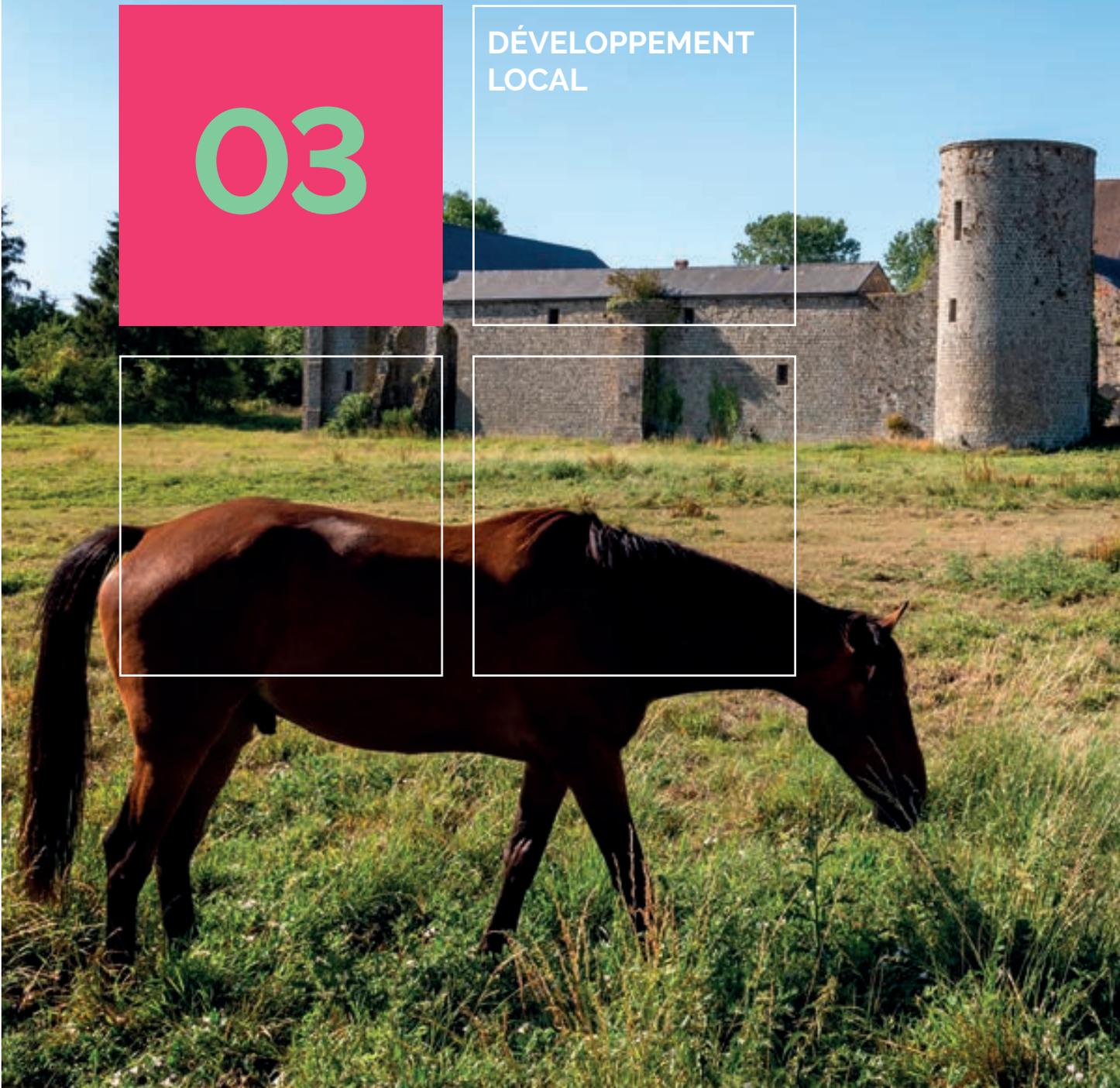
72 adultes ont été accueillis en 2021.

- 72 adultes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé,
- 54 personnes sont en sorties positives,
- 18 personnes sont en sorties autres.

DEVELOPPEMENT LOCAL

03

DÉVELOPPEMENT LOCAL



NT

- HABITAT
- URBANISME
- INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME
- FONDS DE CONCOURS
- L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

HABITAT

OPAH RU DE LAON

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon est signataire, avec la ville de Laon, l'État et l'Anah, de la convention d'OPAH RU du 31 août 2020. Il s'agit d'aider les projets de réhabilitation des logements à Laon, des propriétaires bailleurs ou occupants, dans les quartiers de Vaux, gare et de la cité médiévale, à Laon, du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2025.

Dans ce cadre, le conseil communautaire, par délibération du 7 octobre 2021, a délibéré pour approuver les taux des bonifications apportées par l'EPCI et préciser l'enveloppe globale de sa participation prévisionnelle pour 57710 € annuels et budgétés en 2021.

Le conseil communautaire a délégué au bureau le soin de voter les subventions. Le 9 décembre 2021, par délibération n° 6, le bureau communautaire décidait d'attribuer 30240 € de subventions dans le cadre de 14 dossiers. À noter que le service habitat collabore étroitement avec le service cœur de ville de Laon dans le cadre de l'Opah, et de l'ensemble des projets de réhabilitation des logements, pour la recherche et la mobilisation d'investisseurs privés, pour la reconquête des friches urbaines à Laon.

PIG

Par délibération du 8 avril 2021, le conseil communautaire a voté en faveur du soutien au dispositif du Programme d'Intérêt Général de lutte contre le mal logement, mis en place par le département de l'Aisne. Le conseil a voté les taux de son intervention et décidé de mobiliser la somme de 42000 € pour cette action. C'est dans ce cadre et par délibération n° 29 du 22 décembre 2021, qu'il a voté en faveur de l'octroi de 29505 € de subventions pour des dossiers d'aides à la réhabilitation des logements énergivores ou bien en vue de les adapter, sur les communes de Laon, Mons-en-Laonnois, Étouvelles, Parfondru, Vorges, Crépy.

FSL

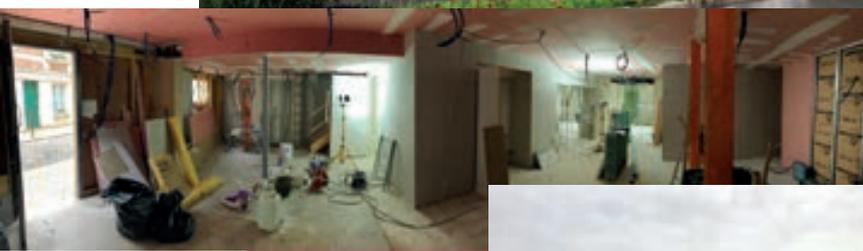
La CAPL a décidé par délibération n° 50 du 8 avril 2021, de verser une participation de 19663,20 € au conseil départemental de l'Aisne, pour contribuer au soutien des personnes en difficulté dans l'Aisne et particulièrement sur le territoire des 38 communes de notre EPCI. Il s'agit d'une action de solidarité en faveur des familles qui éprouvent des difficultés de gestion budgétaire et de maintien à leur domicile.

PLH

Suite à l'étude pré-opérationnelle réalisée en 2019, le conseil communautaire a décidé par délibération n° 8 du 8 avril 2021, d'engager les travaux d'élaboration du Programme Local de l'Habitat, qui concerne les parcs publics et privés, la gestion du parc existant et les constructions nouvelles, l'accueil des populations spécifiques. Dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic territorial du logement, le projet nécessite l'association de tous les acteurs de l'habitat, locaux et départementaux. L'objectif est d'arrêter le projet de programme au plus tard fin 2022. Les travaux ont été confiés au cabinet Guy Taieb Conseil.

GENS DU VOYAGE

Le service habitat intervient auprès des gens du voyage pour réguler les locations des terrains familiaux, accompagner les familles dans leurs démarches de sédentarisation chemin d'Aulnois, ou bien pour accueillir les groupes de grand passage et trouver les solutions des départs des familles qui occupent les sites communautaires sans droit ni titre via intervention d'huissier (3 constats en 2021).



URBANISME

Le service accompagne les communes dans l'élaboration ou la modification de leurs documents d'urbanisme: carte communale, Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin de veiller au respect des orientations et objectifs définis dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) approuvé en 2019.

En tant que service instructeur des demandes d'autorisations d'urbanisme, il veille également à la rédaction de certaines pièces des PLU (document définissant les règles en matière de droit des sols) notamment le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation afin de permettre leur bonne compréhension et application par les pétitionnaires.

De plus, en tant que personne publique associée, l'avis de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon est aussi sollicité sur les projets de PLU et carte communale, au stade arrêt de projet, avant le lancement de l'enquête publique, que ce soit pour les communes membres de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon mais également des communes limitrophes de notre territoire. En 2021, le Conseil n'a pas rendu d'avis sur un PLU ou une carte communale.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

LES PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION DU DROIT DES SOLS

La loi ALUR du 24 mars 2014 a modifié un certain nombre de dispositions quant à l'instruction des actes d'urbanisme. Ainsi, elle a transformé les seuils de mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. A compter du 1^{er} juillet 2015, les communes compétentes pour la délivrance des actes en matière de droit des sols appartenant à un Établissement Public de Coopération Intercommunale de plus de 10 000 habitants n'ont plus eu la possibilité d'avoir recours à cette mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION

Pour pallier ce désengagement de l'État, lors des Conseils Communautaires des 19 février et 26 mars 2015, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a respectivement approuvé son schéma de mutualisation 2015 – 2020 venant créer entre autres un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme et approuver les modalités de facturation de ce service.

Celui-ci a ainsi compensé le retrait de l'État au 1^{er} juillet 2015 pour les communes ayant ou ayant eu un Plan d'Occupation des Sols (POS) ou un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et au 1^{er} janvier 2017 pour celles ayant une carte communale.

Les communes concernées sont les suivantes en 2021 :

- 15 communes ayant un PLU: Athies-sous-Laon; Aulnois-sous-Laon; Bruyères-et-Montbérault; Chambry; Chamouille; Chivy-les-Etouvelles; Clacy-et-Thierret; Crépy; Eppes; Laon; Mons-en-laonnois; Monthenault; Presles-et-Thiorny; Vivaise; Vorges.
- 6 communes ayant une carte communale: Cerny-en-Laonnois; Laniscourt; Laval-en-Laonnois; Martigny-Courpierre; Molinchart; Veslud.
- 1 Commune ayant un PLU annulé donc soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU): Festieux.

Il s'agit donc de 22 communes concernées pour l'année 2021.

Ces 22 communes ont décidé de confier, par convention, l'instruction des autorisations d'urbanisme au service commun d'instruction créé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Après dépôt des dossiers en mairie, celle-ci les transmet à la Communauté d'Agglomération pour instruction. L'instruction se concrétise par la vérification de la conformité des demandes par rapport aux règles d'urbanisme définies dans les PLU ou RNU puis l'élaboration d'un projet d'arrêté soumis au maire. Celui-ci ensuite le délivre, c'est-à-dire le signe donc le valide, et le transmet au pétitionnaire.

Le service est également ouvert au public pour tout renseignement sur les projets d'urbanisme.

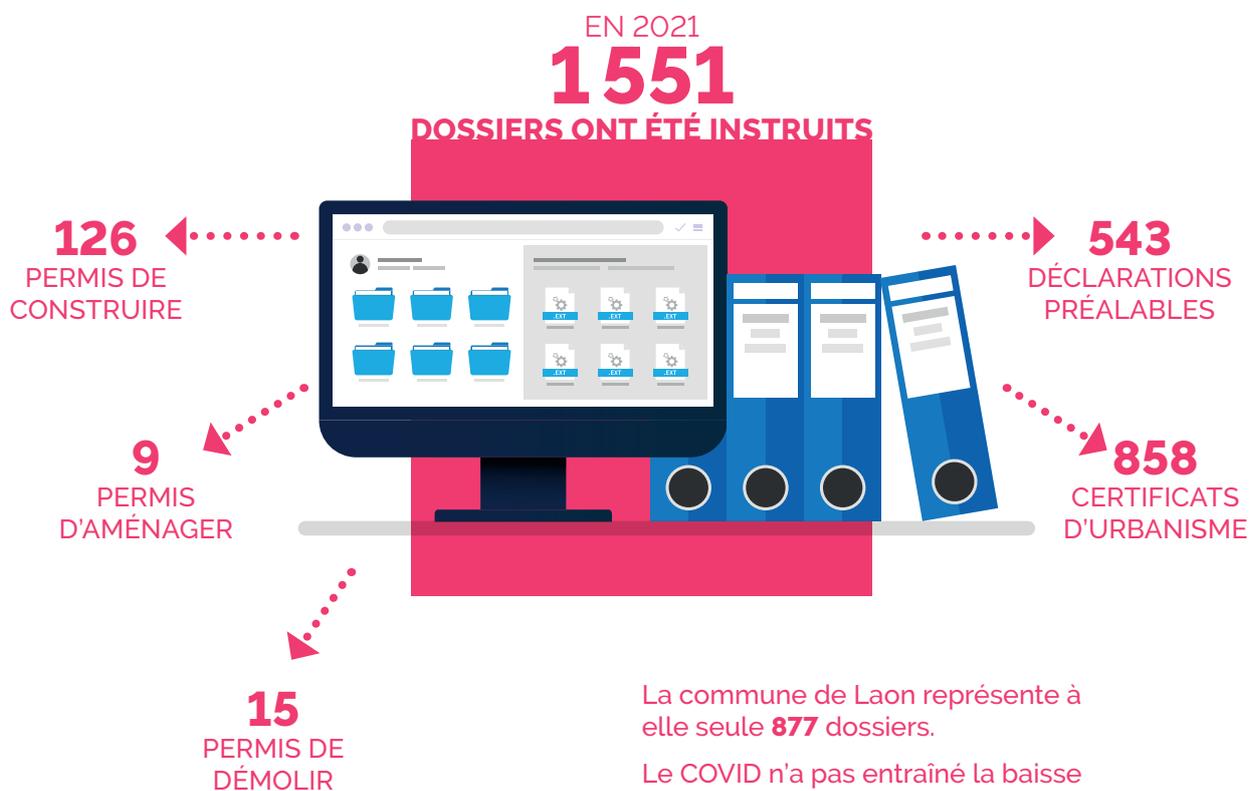
MOYENS HUMAINS

Avec le principe de mutualisation des services, le service d'instruction de la ville de Laon a été transféré à la Communauté d'Agglomération. Les 2 agents instructeurs sont devenus des agents de l'agglomération. Deux autres agents assurent également partiellement cette mission. Et une responsable de service manage l'équipe.

MOYENS TECHNIQUES

Le service est doté d'un logiciel d'instruction en version « Internet ». Chaque commune y a ainsi accès pour les agents qu'elle a désigné, en saisie ou en consultation. Il contient une base de données des dossiers créés depuis 2007. Il permet de saisir les dossiers. Il permet de visualiser le plan cadastral numérisé de chaque commune avec les couches correspondant aux plans de zonage, aux servitudes, aux périmètres des plans de prévention des risques, ..., et il donne accès aux données sur les propriétaires et propriétés permettant ainsi entre autres d'éditer les matrices cadastrales.

En préfiguration de l'obligation de permettre aux pétitionnaires le souhaitant de déposer en ligne, de façon dématérialisée, les dossiers d'autorisation d'urbanisme, un nouveau logiciel a été installé en juin. Il permet de récupérer et d'instruire les dossiers déposés de cette façon. Les communes dont la Communauté d'Agglomération est le centre instructeur ont été formées par celle-ci à l'automne 2021.



FONDS DE CONCOURS

Par délibération du 13 mars 2013, le Conseil Communautaire a entériné la mise en place d'un fonds de concours aux communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, sur une durée de 6 ans sur la période de mandat 2014 – 2020.

Au vu de son intérêt pour le développement du Pays de Laon, de ses bénéfices et de son succès, par délibération n° 42 du 13 février 2020, le Conseil communautaire a décidé de reconduire un fonds de concours au bénéfice des communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon sur la durée du mandat 2020-2026 selon les modalités définies ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES	Les communes membres de la CAPL
OBJET DU FONDS DE CONCOURS	Participer aux financements d'investissements communaux menés sous maîtrise d'ouvrage communale (travaux divers, acquisitions de matériels, ...). Le fonds ne financera donc pas les dépenses de fonctionnement
MONTANT MAXIMUM ALLOUÉ PAR COMMUNE SUR LA DURÉE DE 6 ANS	79 000 € pour: Athies sous Laon, Aulnois sous Laon, Bruyères et Montbérault, Chambry, Chamouille, Crépy, Festieux, Laon, Mons en Laonnois 43 000 € pour toutes les autres communes
PLAFOND	- 50 % maximum du coût HT de l'opération d'investissement retenue, - Le montant du fonds ne peut excéder la part autofinancée par le bénéficiaire
PARTICIPATION MINIMALE DU MAÎTRE D'OUVRAGE	20% du montant total des financements apportés par des personnes publiques à ce projet
PIÈCES À FOURNIR	Délibération de la commune présentant la demande et adoptant son plan de financement, devis et / ou factures, note d'opportunité si le devis / la facture ne détaille pas les travaux / achats envisagés, un plan localisant le projet
NOMBRES MAXIMUM DE DOSSIER À DÉPOSER SUR LES 6 ANS	15 dossiers
MODALITÉS DE PAIEMENT	En une seule fois à la fin de l'opération sur présentation des factures
DÉLAI DE VALIDITÉ	36 mois
RÉTRO-ACTIVITÉ DE PRISE EN COMPTE DES FACTURES AVEC COMME DATE DE DÉMARRAGE DE LEUR PRISE EN COMPTE	15/07/2020

Pour chaque dossier, l'attribution du fonds de concours fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire ainsi que d'une décision du Conseil Municipal de la commune concernée.

Ainsi, après la mise en place du nouveau conseil communautaire au 15 juillet 2020, des subventions fonds de concours ont à nouveau été attribuées aux communes membres de la CAPL.



En 2021, les opérations relevant de ce dispositif, actées par le Conseil communautaire ont été les suivantes :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 FÉVRIER 2021

- Fonds de concours de 364,83 € à la commune de MONTHENAUULT pour l'opération : « Achat d'une remorque »,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2021

- Fonds de concours de 4800 € à la commune de BIÈVRES pour l'opération : « Travaux de parking devant la mairie »,
- Fonds de concours de 2400 € à la commune de BIÈVRES pour l'opération : « Réfection de la toiture du logement communal »,
- Fonds de concours de 2300 € à la commune de BIÈVRES pour l'opération : « Reprise de concessions de cimetière »,
- Fonds de concours de 79 000 € à la commune de CHAMBRY pour l'opération : « Réhabilitation, aménagement et mise aux normes d'accessibilité de la mairie »,
- Fonds de concours de 25 000 € à la commune de LANISCOURT pour l'opération : « Création de trottoirs route de Molinchart »,
- Fonds de concours de 8101,06 € à la commune de LAVAL-EN-LAONNOIS pour l'opération : « Aménagement des extérieurs du cimetière et du terrain de football »,
- Fonds de concours de 6 562,50 € à la commune de PARFONDROU pour l'opération : « Acquisition d'un tracteur »,
- Fonds de concours de 10 550 € à la commune de PARFONDROU pour l'opération : « Réfection de l'Église - 1^{re} phase »,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2021

- Fonds de concours de 273,50 € à la commune de CERNY-LES-BUCY pour l'opération : « Acquisition d'une station canine et d'une poubelle »,
- Fonds de concours de 2 649,75 € à la commune de CERNY-LES-BUCY pour l'opération : « Acquisition de radars pédagogiques »,
- Fonds de concours de 16 166,37 € à la commune de CRÉPY pour l'opération : « Renouvellement des véhicules du service technique »,
- Fonds de concours de 20 000 € à la commune d'ÉTOUVELLES pour l'opération : « Travaux d'aménagement de la Place de la Forge »,
- Fonds de concours de 8 017,86 € à la commune de LIERVAL pour l'opération : « Travaux de réfection du logement communal sis 15 rue du Village »,
- Fonds de concours de 270 € à la commune de MONTHENAUULT pour l'opération : « Acquisition d'une tondeuse et d'un lève autoporté »,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2021

- Fonds de concours de 3 305,84 € à la commune de FESTIEUX pour l'opération : « Implantation d'un réseau de chaleur reliant les bâtiments communaux (mairie - école) avec une chaufferie bois »,
- Fonds de concours de 416,66 € à la commune de LIERVAL pour l'opération : « Acquisition d'un taille-haie avec élagueuse »,
- Fonds de concours de 1 500 € à la commune de LIERVAL pour l'opération : « Réfection du chauffage du logement communal »,
- Fonds de concours de 10 901,91 € à la commune de MONTHENAUULT pour l'opération : « Aménagement de la sécurité sur la RD 967 »,
- Fonds de concours de 578,70 € à la commune d'ORGEVAL pour l'opération : « Remise en état d'un bâtiment communal »,
- Fonds de concours de 1 526,62 € à la commune de PARFONDROU pour l'opération : « Réfection du terrain de pétanque »,
- Fonds de concours de 8 922,91 € à la commune de PARFONDROU pour l'opération : « Réfection rue du Faubourg ».

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2021

- Fonds de concours de 1 430 € à la commune de SAMOUSSY pour l'opération : « Réalisation d'un point de captage pour les besoins de la défense incendie Allée du Parc »,
- Fonds de concours de 32 000 € à la commune de VESLUD pour l'opération : « Travaux d'aménagement de la rue Galliègue »,
- Fonds de concours de 2 300 € à la commune de VESLUD pour l'opération : « Acquisition de matériel de voirie (motoculteur, remorque et tondeuse) »,
- Fonds de concours de 1 117 € à la commune de VIVAISE pour l'opération : « Travaux de chauffage de l'Église »,
- Fonds de concours de 16 284 € à la commune de VIVAISE pour l'opération : « travaux de remplacement de la toiture de la mairie et la pose de panneaux photovoltaïque ».



Parfondrou, réfection rue du Faubourg



Parfondrou, réfection rue du Faubourg



Parfondrou, acquisition d'un tracteur

MUTUALISATION

Ce sujet prioritaire est un enjeu primordial pour notre territoire.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit un ensemble d'outils permettant aux collectivités et à leurs groupements de mettre en commun leurs moyens (du personnel, patrimoniaux, des moyens techniques ou financiers) et de coordonner leur action en vue de l'élaboration de leurs projets.

L'intérêt de cette mutualisation et ses enjeux sont d'améliorer le niveau de service rendu à la population sans engendrer de surcoût et donc répondre aux contraintes financières en engendrant des économies pour certains cas.

Une réflexion s'est engagée sur ce sujet en 2021. Et plusieurs actions ont été menées.

RGPD

Ainsi, pour assurer la mise en conformité avec le RGPD, les élus souhaitaient qu'un seul délégué à la protection des données (DPD) soit désigné pour plusieurs autorités publiques au lieu que chaque commune désigne son propre délégué. La Communauté d'Agglomération a donc proposé aux communes volontaires la signature d'une convention de prestation de service afin de procéder à la désignation du GIE Convergence comme entité assurant la mission de DPD mutualisé. Les missions effectuées par le GIE sont précisées dans cette convention. À ce jour, 28 communes ont délibéré favorablement à ce sujet.

AUDIT INFORMATIQUE

En parallèle, face à la demande des élus d'être conseillés, accompagnés sur l'informatique et le numérique, le GIE Convergence, prestataire informatique de la Communauté d'Agglomération, a proposé dans un 1^{er} temps de faire un audit de leurs équipements et de recenser leurs attentes... L'objectif était de rattacher les communes à la convention liant la Communauté d'Agglomération au GIE. Ainsi, par cette adhésion au GIE, elles pourraient bénéficier de son management, de ses audits, de conseils, de la gestion des systèmes informatiques et réseau, de son accompagnement dans le choix et la mise en œuvre de progiciels métiers, dans la conception d'applications spécifiques. Le directeur du GIE a pour le moment rencontré 20 communes sur les 38 communes membres de la Communauté d'Agglomération. Il reste à déterminer combien parmi elles souhaitent bénéficier des prestations du GIE.

DÉFIBRILATEUR

Par ailleurs, avec l'obligation d'équiper les bâtiments communaux d'un défibrillateur en 2022, une démarche de commande groupée a été lancée pour baisser le prix de revient, d'installation, de maintenance / entretien et de formation. 18 communes et un syndicat scolaire ont souhaité bénéficier de cet achat groupé réalisé par la Communauté d'Agglomération. Ainsi, pour formaliser cette action, les collectivités ont délibéré et signé une convention (entre chaque commune, le syndicat et la Communauté d'Agglomération). Elle-même en a acheté un pour le Conservatoire. C'est ainsi que 26 défibrillateurs avec leur armoire extérieure vont bientôt être installés, certaines communes ayant besoin de plusieurs DAE. La Communauté d'Agglomération a pu bénéficier d'une subvention de l'État, de la DETR, pour cet achat qui a ainsi réduit le coût de moitié. L'entreprise retenue a proposé aux communes un tarif attractif pour la maintenance / l'entretien des DAE.

AUTRES BESOINS

De même, par le même biais, pendant la crise sanitaire, la Communauté d'Agglomération a acheté des masques pour ses communes, remis à certains maires qui se sont chargés ensuite de leur diffusion aux autres maires de leur secteur géographique.

Une démarche similaire a également été initiée pour de l'enrobé, du sel et des paillettes de déneigement. Cependant, les quantités recensées peu importantes de « matériaux » et la façon de pourvoir aux besoins ponctuels et aléatoires des communes n'ont pas pu amener à s'engager dans cet achat.

Enfin, afin de faire bénéficier ses communes de l'accompagnement du CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement), la Communauté d'Agglomération, a adhéré en 2021 à cet organisme en leur nom, afin de réduire la charge financière de chaque commune.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le contrôle des installations neuves et réhabilitées a commencé en 2006.

En 2021, 14 dossiers de conception ont été instruits et facturés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et 6 dossiers de réalisation ont fait l'objet d'un contrôle et d'une facturation.

La Loi sur le Grenelle II de l'Environnement a imposé la réalisation des contrôles des installations d'assainissement non collectif existantes dans le cadre d'une vente à compter du 1^{er} janvier 2011. En 2021, 48 contrôles de ce type ont donc été effectués.

Les contrôles de l'existant se sont poursuivis. Ce sont 1 anc sur la commune Laon, 1 à Lierval, 4 à Laon, 1 à Bucy-les-Cerny, soit un total de 7 anc qui ont été visités.

Enfin, un seul contrôle de bon fonctionnement / bon entretien a eu lieu.



Installation
microstation

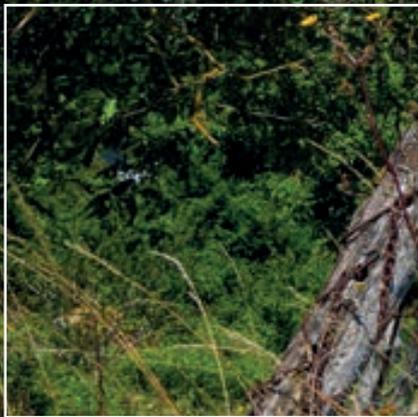


Tranchées
d'épandage
après remise
en état

COLLECTE ET TRAITEMENT, DE ORDURES MÉNAGÈRES

04

COLLECTE ET
TRAITEMENT
DES ORDURES
MÉNAGÈRES



ES, AGÈRES

- COLLECTE ET TRAITEMENT
- DES ORDURES MÉNAGÈRES
- LA COLLECTE DES DÉCHETS TOUS SERVICES
- LES DÉCHETTERIES

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

1
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

3
COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES

150
COMMUNES
DESSERVIES
POUR **88 297**
HABITANTS

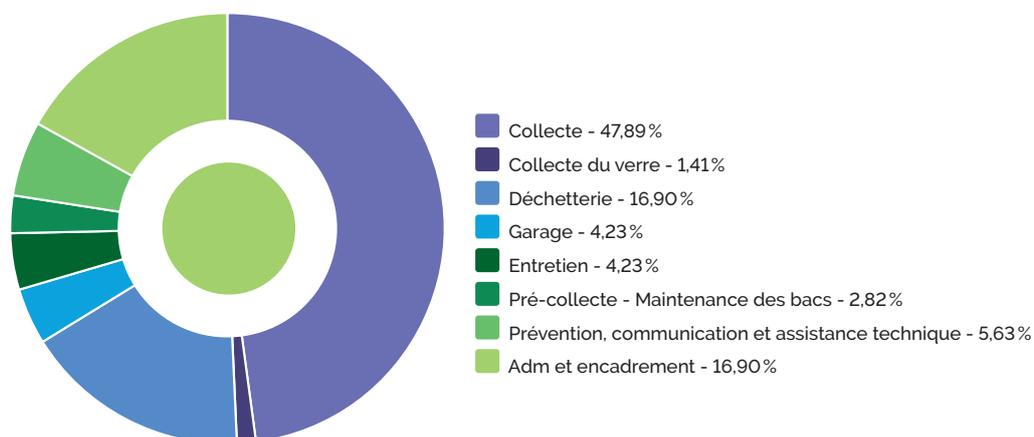
1 363
KM²
DE SUPERFICIE

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Début des travaux d'installation des bornes d'apport volontaire pour les déchets ménagers résiduels et recyclables à destination des habitats collectifs denses de la ville de Laon.

Extension des consignes de tri à tous les emballages et papiers sur l'ensemble du territoire en septembre 2021.

RÉPARTITION DES MÉTIERS



RÉPARTITION DES DÉCHETS DE LA CAPL EN PORTE À PORTE, EN TONNES

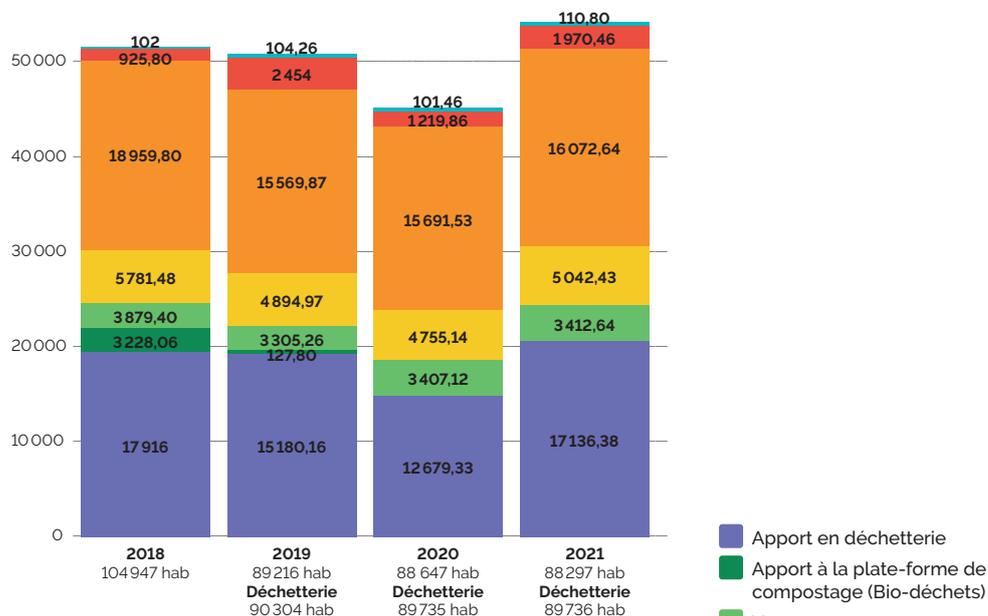
OMR
8 537,89 t

MONOFLUX
2 344,74 t
Hors Festieux et Samoussy

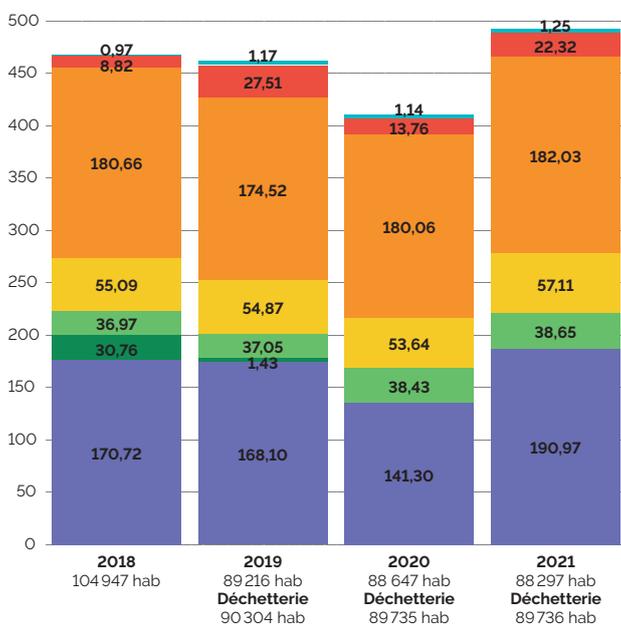
DÉCHETS VERTS
1 269,67 t

LA COLLECTE DES DÉCHETS TOUS SERVICES

ÉVOLUTION DE FLUX ENTRANT EN TONNES



ÉVOLUTION DES FLUX ENTRANT EN KG/AN/HAB

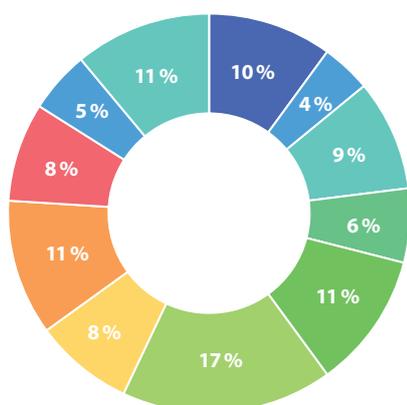


LES DÉCHETTERIES

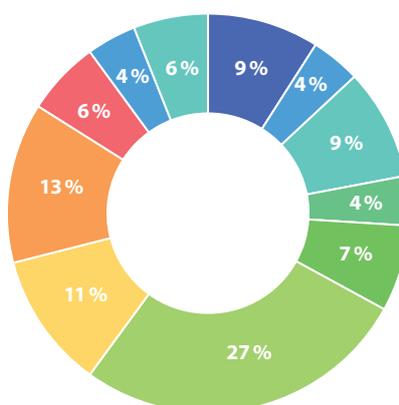
TONNAGES ET NIVEAU DE FRÉQUENTATION

DÉCHETTERIES	TONNES APPORTÉES	NOMBRE DE VISITES	KG / VISITEURS
Aulnois-sous-Laon	1 062,67	17 030	62
Bourg-et-Comin	581,35	6 397	91
Coucy-le-Château	1 584,10	16 188	98
Crépy	627,77	7 313	880
Festieux	1 365,64	13 496	101
Laon	6 422,39	48 481	132
Lizy	1 477,61	19 142	77
Guignicourt	1 508,66	23 846	63
Liesse	921,64	10 914	84
Pontavert	655,48	7 432	88
Sissonne	1 120,20	11 129	101
Total 2021	17 327,50	181 368	99

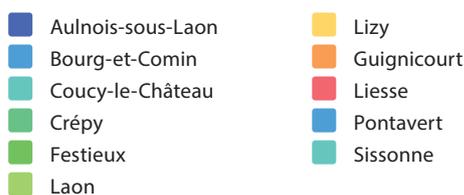
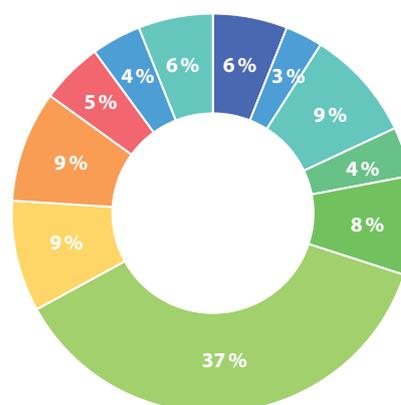
RÉPARTITION DES HEURES D'OUVERTURE



RÉPARTITION DES VISITEURS PAR DÉCHETTERIE



RÉPARTITION DES TONNAGES PAR DÉCHETTERIE TOUS FLUX CONFONDUS



LA COLLECTE DES PROFESSIONNELLS

Le SIRTOM du Laonnais collecte gratuitement les professionnels de son territoire si leur production n'excède pas 1100 L par semaine avec 680 L maximum d'OMR. La collecte s'effectue selon les mêmes modalités que les usagers du secteur.

Pour les professionnels produisant plus de 1100 L de déchets par semaine, le SIRTOM propose une prestation de service. Les tarifs sont révisés annuellement.

> **19 conventions payantes** ont été exécutées pour une recette totale de **45 017.08 €** contre 50 426.88 € en 2020.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

939 composteurs
supplémentaires et
5 lombricomposteurs
ont été livrés

> Dotation gratuite de composteurs individuels ou collectifs et lombricomposteurs

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose la mise en place de composteurs partagés voire la dotation d'un lombricomposteur. Deux composteurs sont mis à disposition pour les foyers de la CCCP qui ne bénéficient pas de collecte

de déchets verts en porte à porte.

À ce jour, 15 323 composteurs ont été distribués et 81 foyers disposent d'un lombricomposteur.

9 familles
ont testé les couches lavables
grâce au dispositif de prêt gratuit

> Prêt et subvention pour l'acquisition de couches lavables

Prêt de changes lavables gratuit et aide financière à l'acquisition des couches lavables.

507 vélos
(y compris ceux pour pièces) dont
201 remis en circulation.
environ 20 tondeuses
comme en 2020

> Le réemploi en déchetterie

Convention pour la réparation et le réemploi des vélos avec Pharmacycle à Laon.

Convention pour le réemploi des tondeuses et tout le matériel de jardinage (thermique ou électrique) avec le lycée Gustave EIFFEL de Reims.

102 bornes
en 2021

> Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

Le Relais et Ecotextile ont mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire du SIRTOM du Laonnais dans le cadre de sa convention avec l'éco-organisme Refashion, ex Eco-TLC.

**le service de broyage à
fonctionné 312 heures**
et a permis d'éviter 73 bennes de
déchets verts non tassées.

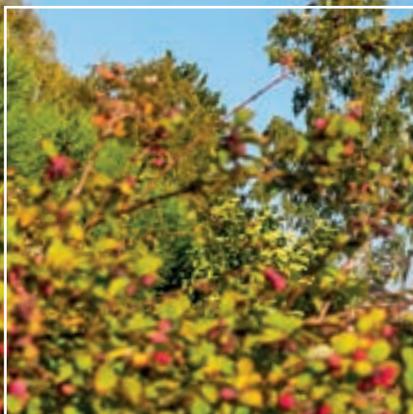
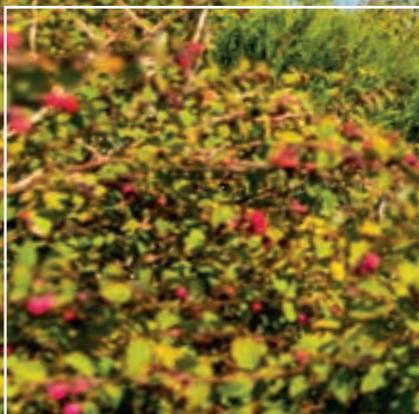
> Service de broyages de branche en déchetterie et pour les communes

Mise en place sur 5 déchetteries, le service de broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à traiter. Le broyat produit est mis à disposition des usagers.

LE SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

05

LE SERVICE
DES EAUX ET
ASSAINISSEMENT



NT

- GESTION DES EAUX
- TRAVAUX ET ÉTUDES

Dans le cadre de la loi NOTRe et conformément à l'article L. 5216-5 du CGCT, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon exerce depuis le 1^{er} janvier 2020 les compétences eau potable, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales.

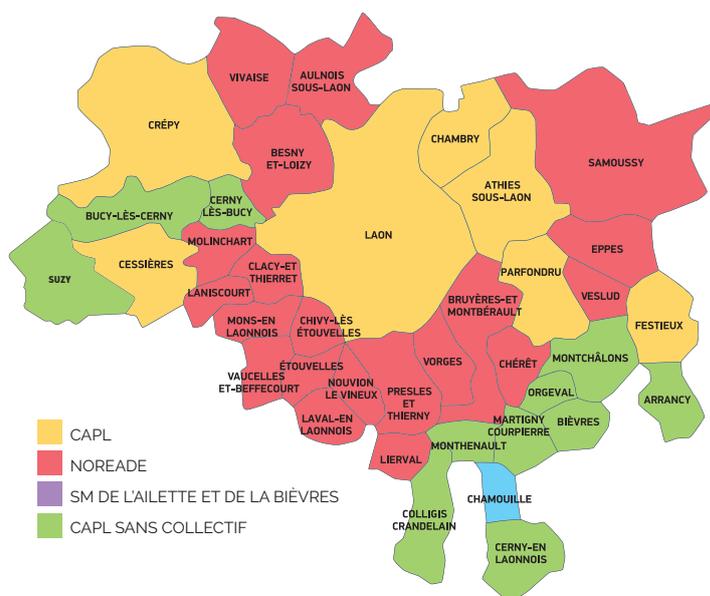
Suivant l'historique de la gestion communale, ces nouvelles compétences ont pu être déléguées à des syndicats existants.

La synthèse des gestions de services eau potable et assainissement collectif est représentée dans les cartes ci-dessous :

LES RELATIONS ENTRE SERVICES D'EAU AU 1^{ER} JANVIER 2020



LES SERVICES D'ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2020

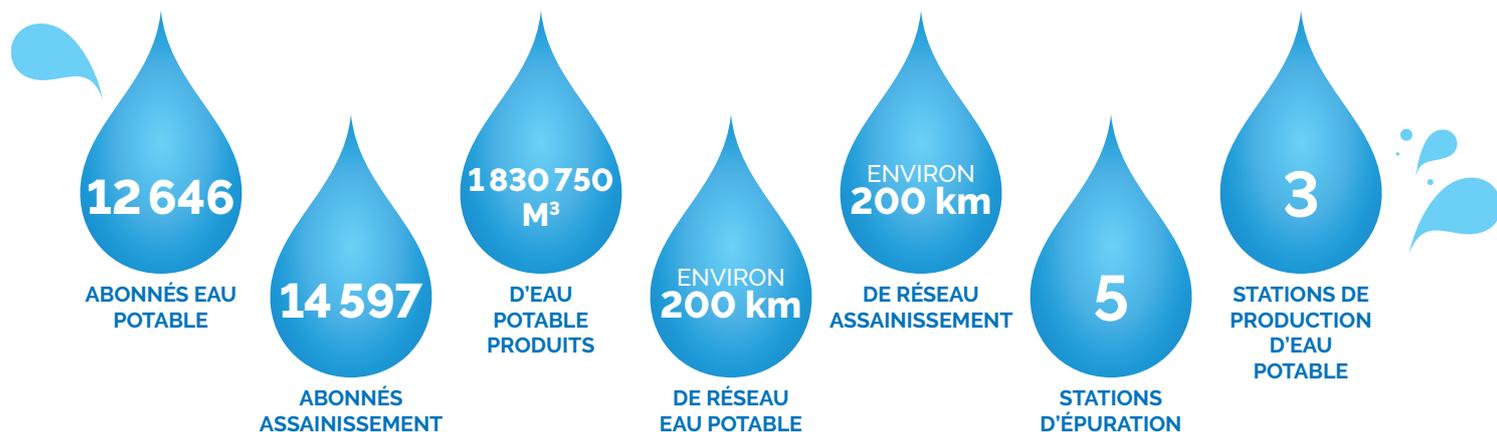


Pour les communes dont ces compétences sont gérées directement par la Communauté d'Agglomération, il existe différents modes de gestion :

	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Athies	—	CAPL
Bièvres	DSP – Saur	—
Cessières Suzy	—	CAPL
Chambry	DSP - Suez	CAPL
Chamouille	CAPL	CAPL
Crépy	—	DSP – Saur
Festieux	DSP – Saur	CAPL
Laon	DSP - Suez	DSP - Suez
Martigny Courpierre	CAPL	—
Montchâlons	DSP – Saur	—
Orgeval	CAPL	—
Parfondru	DSP – Saur	CAPL

*DSP – Délégation de Service Public

QUELQUES CHIFFRES



En 2021, plusieurs opérations de travaux ont été réalisées :

- Remplacement de la canalisation eau potable avenue de l'Europe à Laon
- Réhabilitation de la canalisation eaux usées avenue Charles de Gaulle à Laon
- Remplacement de la canalisation eau potable rue de la Croix aux arbres à Festieux
- Remplacement de la canalisation eau potable rue du Cellier à Martigny-Courpierre
- Déplacement des canalisations eau potable et eaux usées sur la place Victor Hugo à Laon
- Extension du réseau eaux usées chemin des marnières à Cessières-Suzy
- Remplacement de canalisation eaux pluviales rue d'Anizy à Chivy-les-Etouvelles
- Modification de réseau eaux pluviales Cité Martin à Mons-en-Laonnois
- Remplacement de canalisation eaux pluviales rue Derrière le Mont à Parfondru



Remplacement de la canalisation eau potable avenue de l'Europe à Laon



Remplacement de canalisation eaux pluviales rue d'Anizy à Chivy les Etouvelles



Projet d'agrandissement de la station d'épuration de Laon

La Communauté d'Agglomération intervient également pour des changements de compteurs, curages et réparations de réseaux sur le territoire dont elle a la gestion en fonction des besoins.

Plusieurs études étaient également menées dans l'objectif de répondre à des problématiques particulières ou d'optimiser la gestion des compétences :

- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la commune d'Orgeval et consultation des entreprises travaux
- Poursuite de la maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet d'agrandissement de la station d'épuration de Laon - consultation des entreprises travaux
- Finalisation du diagnostic des réservoirs en eau potable sur la commune de Laon
- Rendu de l'étude de faisabilité pour le traitement du fluor sur l'alimentation en eau potable des communes de Parfondru, Festieux, Montchâlons et Bièvres

LES EQUIPEMEN CULTURELS ET SPORTIFS

06

LES ÉQUIPEMENTS
CULTURELS ET
SPORTIFS



NTS

- LE CONSERVATOIRE DE DANSE, DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE
- LE MUSÉE
- LA PISCINE-PATINOIRE « LE DÔME »

LE CONSERVATOIRE DE DANSE, DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE

Classé par l'état « à rayonnement intercommunal », et conçu pour garantir les meilleures conditions d'un enseignement musical, chorégraphique et théâtral de qualité, le Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre est parallèlement un lieu de diffusion, de création et d'échanges culturels et artistiques.

En 2021, l'établissement a accueilli un effectif total de 672 élèves, encadrés par une équipe pédagogique de 34 enseignants, et une équipe administrative et technique de 6 agents.



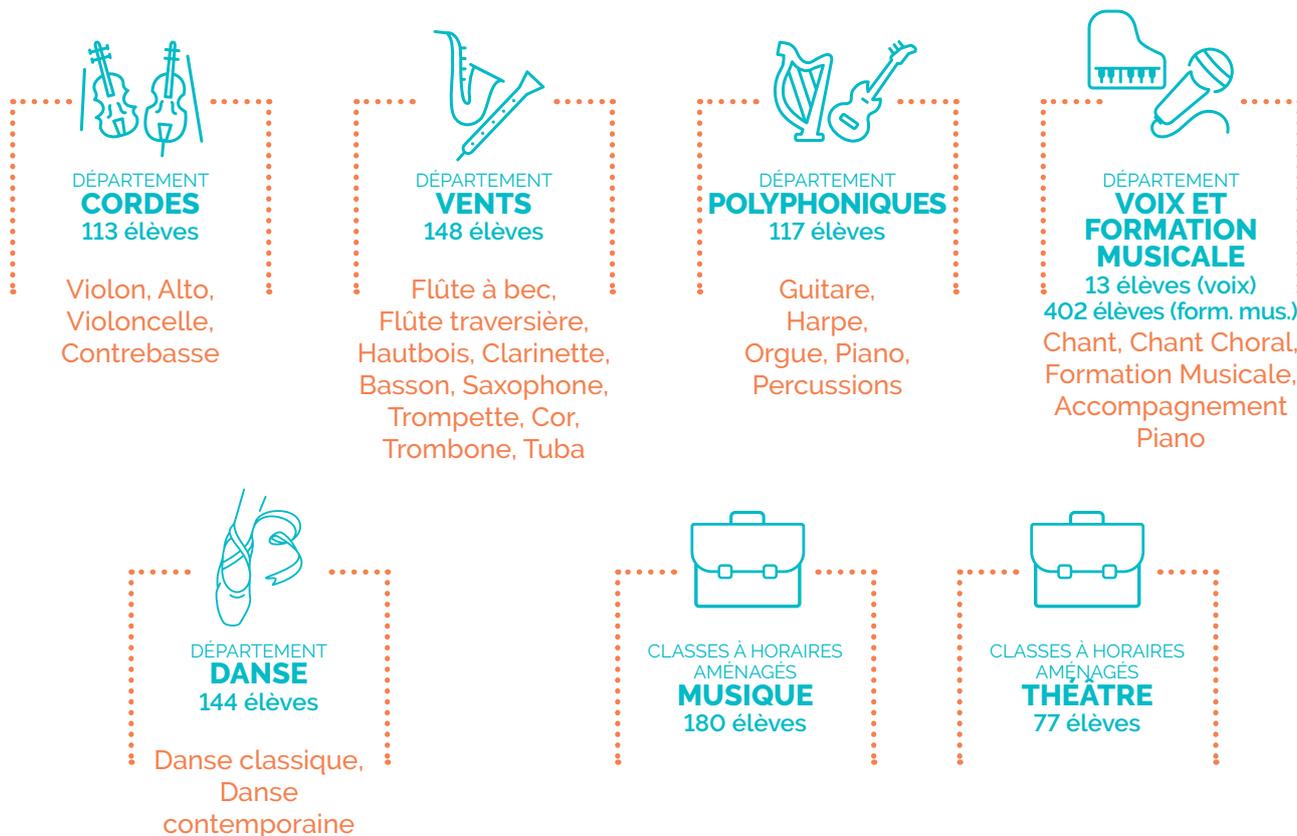
Sur l'effectif global de 672 élèves, **600 résidaient** sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (89 %), alors que **72 habitaient** hors des limites territoriales (11 %)

Les locaux du Conservatoire se distinguent par leur fonctionnalité, et lui permettent d'organiser son action autour de deux pôles :

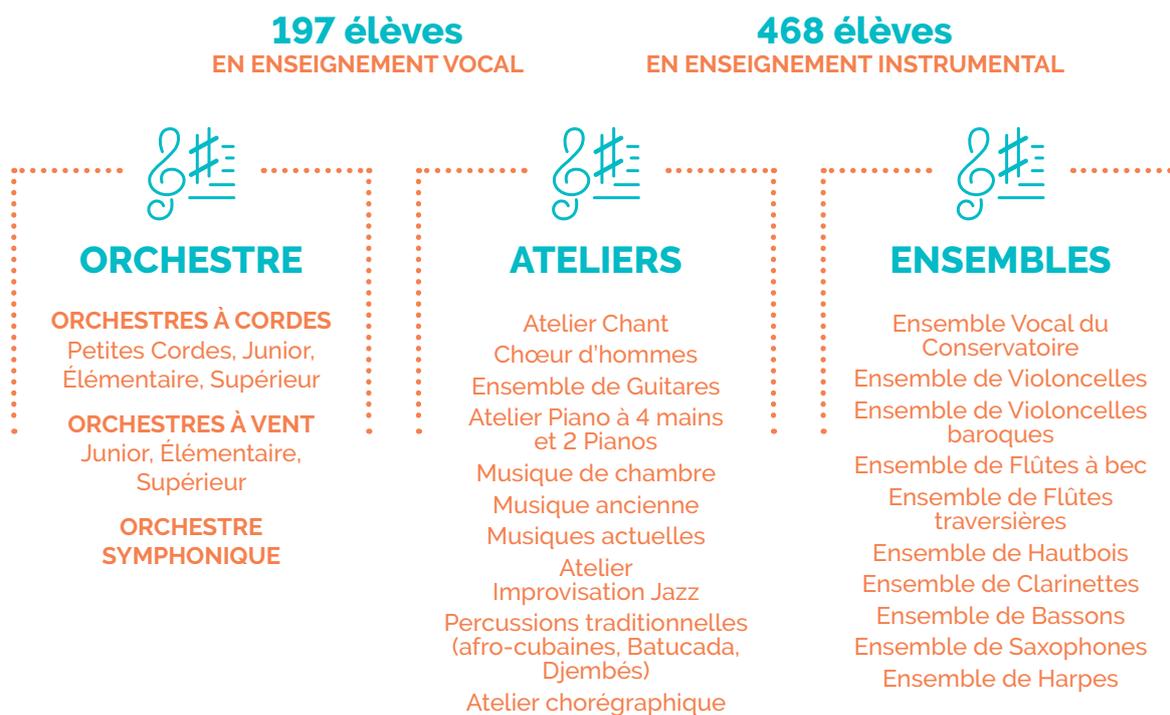
- Le premier est destiné plus spécifiquement à l'enseignement avec 22 salles réservées aux cours instrumentaux, 3 salles de Formation Musicale, 2 salles de pratiques collectives et 2 studios de danse, ainsi que l'ensemble des bureaux administratifs
- Le second concerne plus directement la diffusion avec un auditorium de 255 places, équipé de panneaux mobiles permettant de moduler l'acoustique, et un hall d'accueil aménagé.



Les différentes disciplines enseignées au Conservatoire se répartissent, de manière cohérente, par familles ou groupes de spécificités appelés « Départements pédagogiques ». Cinq départements sont présents au sein du Conservatoire :



La pratique collective représente pour une bonne part la finalité de tout enseignement vocal ou instrumental. Les orchestres et ateliers se déclinent ainsi :



Le Conservatoire peut désormais accueillir les enfants à partir de la Moyenne Section maternelle pour la Musique et à partir du Cours Préparatoire pour la Danse. Les élèves adultes ont accès à l'ensemble des disciplines instrumentales et des pratiques collectives, ainsi qu'aux cours de danse contemporaine.

En 2021, ils ont représenté 20 % (137 élèves) de l'effectif global.

L'évaluation est un composant essentiel du dispositif pédagogique proposé par l'établissement. Elle permet la structuration des classes, le suivi des élèves et l'atteinte des objectifs pédagogiques prescrits par cycle dans chaque discipline. En raison des décrets promulgués par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de Covid-19, certaines évaluations ont été annulées durant l'année 2021. La prise en compte du contrôle continu nous a toutefois permis d'assurer le suivi pédagogique des élèves.

L'année 2021 a été fortement impactée par la crise sanitaire en matière de diffusion. Cependant, le conservatoire aura tout mis en œuvre pour maintenir une saison de diffusion riche et diversifiée durant l'année 2021. Le recours aux captations vidéo a encore été nécessaire durant plusieurs mois.

C'est ainsi que les équipes du conservatoire et du collège se sont mobilisées pour concocter un concert des CHAM diffusé à distance. C'était également le cas pour la Fête de la musique. Après captation dans des lieux insolites et montage vidéo, les élèves musiciens et danseurs ont pu se produire via le site internet de la ville.

Le conservatoire a, malgré tout, maintenu un certain nombre de productions publiques vivantes.

Là aussi, la diversité était au rendez-vous :

- musique savante d'Inde du Nord avec Nicolas Delaigue,
- danse contemporaine avec « Fopatapé » par la compagnie Appel d'Air,
- collaboration musicale avec le festival Ciné Jeunes de l'Aisne,
- concert de Noël à la Cathédrale par les chœurs du conservatoire,
- concert des orchestres en plein air,
- Journées du Patrimoine en divers lieux emblématiques de la ville.

2021 a également été l'année de la première représentation aboutie des classes de théâtre, récemment créées. Enfin, outre les concerts qui ont permis à la classe de musique de chambre de se produire, et plus généralement aux élèves de se confronter à la scène, cette année aura été celle de la création du « Bal russe » d'Alexis Ciesla, interprété par le quintette à vent de l'orchestre « Les Siècles » accompagné par l'ensemble de clarinettes « Les Langues de Bois ».

Soucieux de favoriser l'ouverture et l'échange, le conservatoire a régulièrement invité les artistes à partager leur art et leur expérience avec les élèves et les usagers.



Fopatapé par la compagnie Appel d'Air

LE MUSÉE

LES TRAVAUX DU MUSÉE

Durant le premier semestre, les travaux de rénovation se sont poursuivis dans les trois grandes salles de l'étage, jusqu'en mai : plaquage de la plupart des murs, enduis et peintures des murs et des plafonds, repose de l'installation électrique et de l'équipement de sécurité, repose des rails de cimaise pour l'accrochage des tableaux.

Le revêtement du sol du hall a été entièrement refait avec la pose d'une moquette.

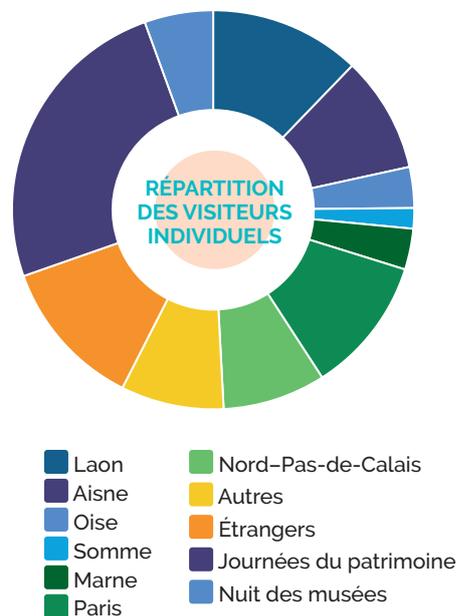
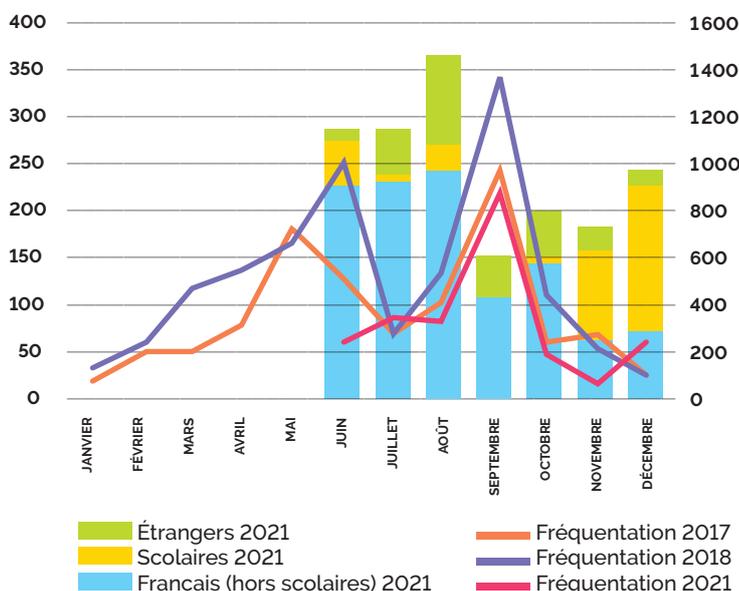
Après un temps de réinstallation des collections, le musée a pu rouvrir ses portes au public le samedi 12 juin dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire. La muséographie de la salle consacrée à la collection gallo-romaine a été entièrement revue avec une nouvelle sélection d'œuvres.



LA FRÉQUENTATION

Sur le second semestre, le musée a accueilli **2 300 visiteurs** (à titre de comparaison : 2847 et 3904 sur la même période en 2017 et 2018).

Ces visiteurs se répartissent de la façon suivante :



MANIFESTATIONS NATIONALES

La Nuit européenne des Musées ayant été reportée au samedi 3 juillet, le musée de Laon a accueilli à cette occasion **127 visiteurs**. Aucun programme spécifique n'avait pu être prévu compte tenu de la réouverture du musée à peine trois semaines auparavant. Deux œuvres ont fait l'objet d'une présentation particulière :

- le décor d'un vase athénien du ^v^e siècle avant J.-C. nous relate le Jugement de Pâris, à l'origine de la guerre de Troie ; autour de cette histoire, le parcours *L'histoire de la Pomme d'Or* était proposé au jeune public.
- le plus grand tableau du musée, *L'action courageuse d'Eustache de Saint-Pierre lors du Siège de Calais* du peintre laonnais J. S. Berthélemy, était présenté de façon illustrée et détaillée.

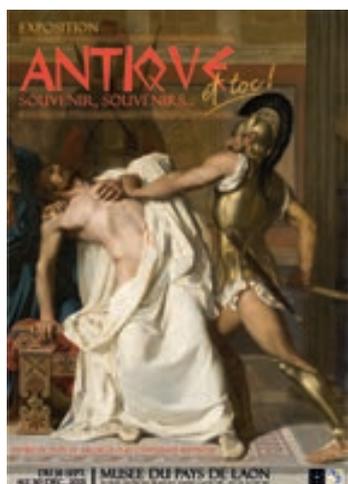
Les Journées européennes du patrimoine se sont tenues les 18 et 19 septembre. **1127 visiteurs** ont profité des animations proposées au musée et dans le jardin.

Outre l'ouverture de l'exposition temporaire « *Antique et toc! Souvenir, souvenirs* », le musée a organisé dans les jardins une grande animation intitulée « *À l'époque de la Guerre des Gaules, plongez au cœur de l'Antiquité romaine!* ». Les membres de la Compagnie Aera ont présenté des ateliers interactifs sur les uniformes, les armes, l'entraînement et la vie des légionnaires dans un camp romain à l'époque de Jules César.



EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Présentée du 19 septembre au 30 décembre 2021, l'exposition « *Antique et toc! Souvenir, souvenirs...* » a été conçue suite à la restauration d'un imposant tableau du musée, *Lucrece*, peinte par Gendron en 1869. À partir des collections du musée et d'œuvres empruntées à des musées voisins (Musée des Beaux-arts de Reims, Musée de l'Hôtel Sandelin à Saint-Omer, Musée des Beaux-arts de Cambrai et Musée des Avelines à Saint-Cloud), cette exposition proposait de découvrir l'intérêt et la fascination portés à l'Antiquité gréco-romaine, en particulier au ^{xix}^e siècle, entre faux, copies, libre interprétation et souci d'authenticité.



221 élèves du premier et du second degré ont pu découvrir cette exposition lors d'une séquence pédagogique préparée et animée par l'équipe du musée.

VIDÉOS

6 petites vidéos ont été réalisées en juin 2021. Sur un format court (entre 1' et 1'30"), elles présentent quelques objets et œuvres du musée :

- tableau *Le Concert* de Mathieu Le Nain (vers 1655)
- figurine oushebti de l'Égypte antique
- éperon, épée et ventail de casque de l'époque médiévale
- meuble-cabinet italien du xvii^e siècle
- statue en marbre *Rebecca* de Ferdinando Vichi (vers 1900)
- vase canthare (vers 500 avant J.-C.)

Ces vidéos sont destinées à être largement diffusées en ligne et particulièrement sur les réseaux sociaux de la CAPL. Elles sont accessibles sur la chaîne YouTube. La collection sera complétée en 2022 par 6 nouvelles vidéos.

POURSUITE DU RÉCOLEMENT DÉCENNAL ET RÉDACTION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Opération réglementaire pour chaque *musée de France*, le récolement décennal se poursuit peu à peu depuis plusieurs années. Il s'agit de vérifier le statut à l'inventaire, la localisation et l'état de chacun des quelques 24 000 objets qui constituent les collections du musée. Trois agents y consacrent une partie de leur temps de travail et près de 330 objets ont été récolés en 2021.

Le Projet Scientifique et Culturel est un document réglementaire pour tout *musée de France*. Il permet de dresser un état des lieux des collections, de la conservation, de la muséographie et de la relation que l'établissement entretient avec les publics. Il donne aussi les grandes orientations du musée pour les années à venir. Ce document n'existait pas encore pour le musée de Laon, *musée de France depuis 2003*. Entreprise depuis plusieurs années, sa rédaction est en cours d'achèvement en vue d'une validation par la collectivité et une approbation par le Ministère de la Culture.

PRÊTS DES COLLECTIONS

Musée archéologique de l'Oise de Vendeuil-Caply – *Les curieuses collections - l'Art de la collecte* – prêt de dix objets antiques :

- 4 vases, Nagada II (3500-3300 avant J.-C.), Égypte
- 3 oushebtis, xxi^e dynastie (1069-943), Égypte
- 2 scarabées, Égypte
- Stèle funéraire, 300-146 avant J.-C., Carthage



Musée Benoît-De-Puyt de Bailleul - *Le chant des ondes - Des sirènes à Mélusine* – prêt de cinq œuvres antiques :

- Sirène, vase, 4^e quart vi^e siècle avant J.-C.
- Sirène, assiette, époque archaïque, Athènes
- Sirène, plaquette d'anse d'un cratère à colonnette, 600-570 avant J.-C., Corinthe
- Sirène musicienne, lécythe, Peintre de Beldam ou à sa manière, vers 470 avant J.-C., Athènes
- Sirène, Skyphos, Peintre de Elbows out, vers 530-520 avant J.-C., Athènes

Association des Amis de Laon et du Laonnois - *Prémontré, 900 ans : héritage matériel et spirituel* – exposition présentée à la Bibliothèque municipale Suzanne Martinet puis aux Archives départementales de l'Aisne : prêt de 4 œuvres :



- *Portrait de l'abbé Jean-Baptiste L'Écuy*, Eugénie Moïna de Saligny, vers 1829, huile sur toile
- *Portrait de l'abbé Guillaume Manoury*, Anonyme, xviii^e siècle, huile sur toile
- *Vue de l'abbaye de Prémontré*, Voyeux de Wissinicourt, 1787, gouache avec rehauts blanc de plomb sur papier
- *Portrait de l'abbé Claude Honoré Lucas de Muyn*, Georg Daniel Heumann, xviii^e siècle, burin sur papier vélin



LES COLLECTIONS

En 2021, l'intérêt des chercheurs s'est à nouveau porté sur des œuvres du musée, aboutissant parfois à des publications. Cela concerne principalement nos riches collections archéologiques. En voici quelques exemples qui concernent essentiellement les collections d'antiquités méditerranéennes :

Le catalogue *Les sculptures antiques du musée d'art et d'archéologie du Pays de Laon* est publié à l'issue d'une importante étude menée conjointement par l'École Pratique des Hautes Études (Paris) et l'Université de Cologne. Il offre une riche documentation inédite et permet de renouveler très utilement nos connaissances.

Des figurines antiques d'origine de Tarse ont été intégrées au corpus d'étude de Clothilde Béoutis qui les a publiées dans son mémoire portant sur *La coroplastie de Tarse en Cilicie* (École Normale supérieure et Département des Antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre).

Une autre figurine représentant Artémis d'Ephèse a été intégrée à une étude réalisée par Vives Boix Francisco (Université d'Alicante, Espagne), *La Dama de Elche. Una nueva mirada a la escultura*.

Une oenochoé grecque sera publiée par Tyler Jo Smith, Professeur d'art et d'archéologie classique et directeur interdisciplinaire du programme archéologique de l'université de Virginie à Charlottesville (USA) dans l'ouvrage *From snout to tail. Exploring the Greek sacrificial animal from the literary, epigraphical, iconographical, archaeological and zooarchaeological evidence*.

Les collections du musée se sont enrichies d'un don de Monsieur Billon-de Sars, descendant de la famille de Sars, bien connue par les amateurs de l'histoire du Laonnois, comprenant trois objets dont deux plats en argent ayant appartenus aux familles de Sars et de Signier.

Une cruche du XII^e siècle trouvée à Laon a été donnée par un particulier.



RESTAURATIONS

À l'occasion de l'exposition *Prémontré, 900 ans: héritage matériel et spirituel* organisée par la Société des Amis de Laon et du Laonnois, toutes les œuvres prêtées ont été restaurées grâce au soutien financier de l'association (peintures et cadres).

Le tableau *La Jeunesse* de Jean Ernest Aubert, depuis de nombreuses années non présenté au public en raison de son état, a également fait l'objet d'une restauration pour sa présentation dans l'exposition *Antique et toc! Souvenir, souvenirs...*

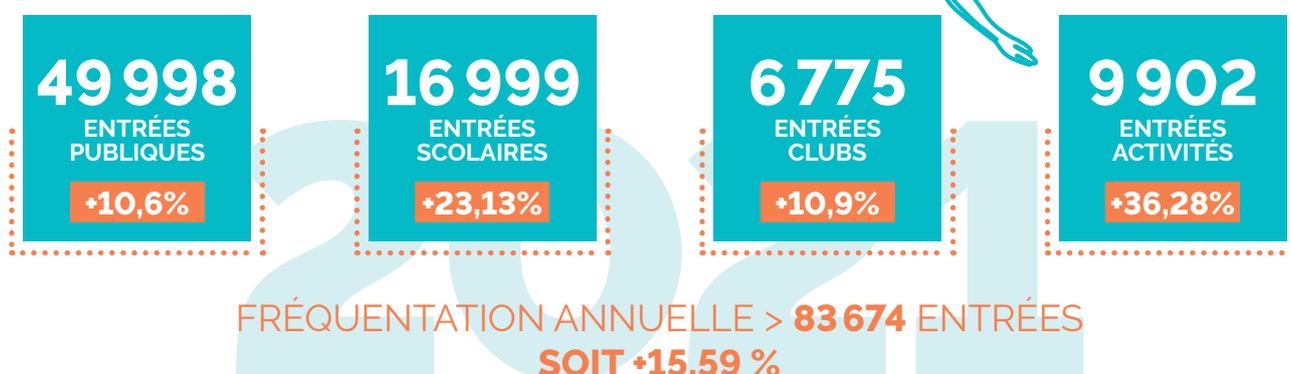
En vue de la mise en place d'un parcours thématique *Se vêtir... au fil du musée* dès le début de l'année 2022, plusieurs œuvres sorties des réserves nécessitaient une restauration qui fut engagée :

- *Portrait d'Hélène de Mecklembourg-Schwerin avec le Comte de Paris*, par Adolf Karol San-doz d'après Franz Xavier Winterhalter (xix^e siècle, estampe)
- *Portrait de femme*, par F. Genaille (1851, pastel)
- *Portrait d'une jeune fille*, par F. Genaille (1854, pastel)



LA PISCINE-PATINOIRE LE DÔME

LA PISCINE



LE DÉTAIL DES FRÉQUENTATIONS



Le site a été entièrement fermé du 1^{er} Janvier 2021 au 9 mai 2021.

Le centre aquatique a ouvert du 10 mai 2021 au 8 juin 2021 uniquement aux scolaires et mineurs des associations.

Le centre aquatique a ouvert à tous le 9 juin 2021.

Mise en place du contrôle du pass sanitaire dans l'établissement le 21 juillet 2021 pour les majeurs, le 30 septembre pour les 12-17 ans.

L'ensemble des fréquentations du centre aquatique sont en hausse de Juin à Décembre 2021 par rapport à celles de Juin à Décembre 2020.

LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

ACTIVITÉS PRÉ EXISTANTES	NOMBRE DE SÉANCES HEBDO	DURÉE DE LA SÉANCE	DURÉE TOTALE HEBDO
Activ Gym	4	0h45	3h00
Activ Bike	12	0h30	6h00
Activ Tonic	2	0h45	1h30
Activ Perf	1	1h00	1h00
Activ Pilate	1	0h45	0h45
Activ'Senior	1	0h45	0h45
Activ'Cardio-training	1	0h45	0h45
Bébé Nageur	2	0h45	1h30
Jardin d'Éveil (4-6 ans)	2	0h45	1h30
Cours collectifs Enfant	8	0h45	6h
Cours collectifs Adulte	1	0h45	0h45
Cours particuliers	En fonction des disponibilités	0h30	En fonction des cours de la semaine
Perfectionnement enfant	1	0h45	0h45
École de l'eau	1	0h45	0h45
Les Anniversaires	2	1h30	3h00
Total	39	-	28h15

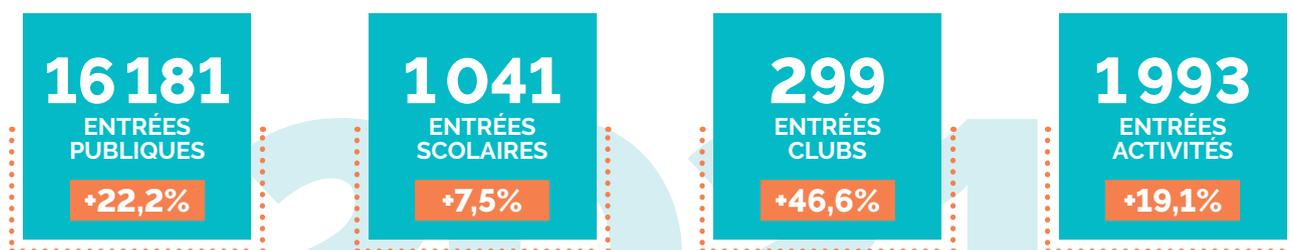
En 2021, ce sont plus de 28h15 heures réparties en 39 séances par semaine qui ont été dédiées à la pratique des activités aquatiques. Nous répondons ainsi, aux demandes de forme, bien être et loisir des usagers.



LA FORMULE « ANNIVERSAIRE »

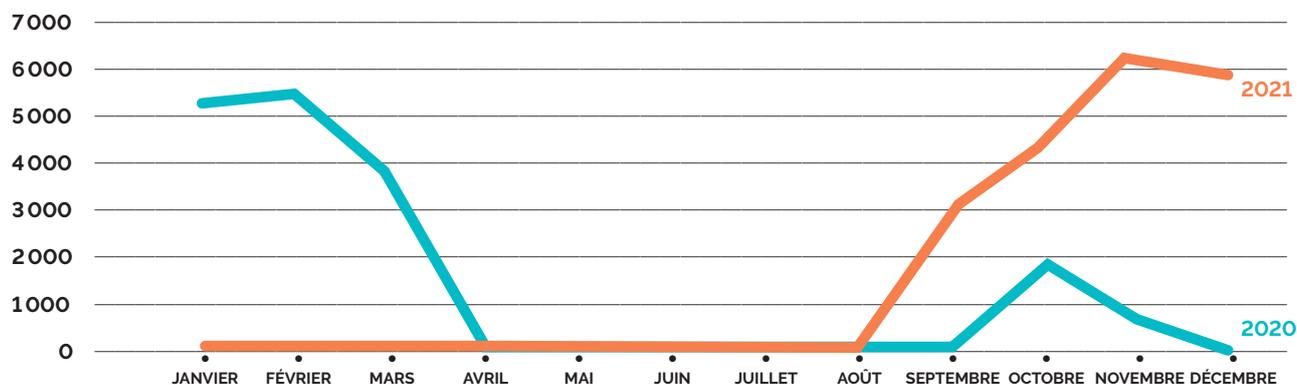
Les goûters d'anniversaire organisés au Centre Aquatique sont toujours autant prisés; nous avons accueilli cette année près de **192 enfants** (contre 191 en 2020) pour cette animation.

LA PATINOIRE



FRÉQUENTATION ANNUELLE > **19 514** ENTRÉES
SOIT +15,6 %

LE DÉTAIL DES FRÉQUENTATIONS



Le site a été entièrement fermé du 1^{er} Janvier 2021 au 9 mai 2021.

Le centre aquatique a ouvert du 10 mai aux scolaires puis à l'ensemble des usagers le 9 juin 2021.

La patinoire a ouvert le 18 septembre 2021, en 2020 elle avait été ouverte uniquement du 17 au 29 octobre 2020.

L'ensemble des fréquentations de la patinoire est en hausse.

L'ÉCOLE DE GLACE

Cette année, suite à la crise sanitaire de la COVID-19, notre École de Glace a accueilli 145 patineurs avec une meilleure prise en charge de l'ensemble des groupes.

Les séances sont toutes encadrées par notre moniteur, diplômé d'état (Brevet d'état 2^e degré spécialiste en patinage artistique), accompagné d'initiateurs brevetés du BIFSG et d'autres issus directement de notre École de Glace.

En période scolaire, au-delà des séances publiques, l'amplitude d'ouverture au public correspond aux séances d'apprentissage (créneaux d'initiation, de perfectionnement et de patinage artistique) pour les enfants mais aussi pour les adolescents et les adultes.

Afin de permettre et récompenser les progrès des enfants dans leur apprentissage, nous organisons le passage de diplômes tels que l'IGLOO, LE SUPER DOME ou encore LES LAMES...

L'ACCUEIL DES CLUBS

Afin de pratiquer le Hockey sur glace sous forme de découverte et de loisir, l'association de Patinage Loisir Laonnois (APLL) accueille des jeunes et des adultes pour s'initier et pratiquer le hockey dans un cadre convivial.

Nous accueillons les membres de l'APLL chaque mardi de 18h00 à 21h00 pour la pratique du hockey loisir à destination des « moustiques », des juniors et des adultes.

Nous mettons à disposition également la patinoire pour l'accueil de matchs amicaux et les 24 Heures du Hockey avec des équipes interrégionales.

Nous avons enregistré **299 entrées club**.

UNE MULTITUDE D'ANIMATIONS POUR TOUS

L'équipe de la patinoire propose tous les mois des animations dont les soirées à thèmes, les soirées « Partenaires », les soirées musicales, les après-midi animées... Elle propose également des événements.

L'objectif : maintenir une dynamique et développer des nouveautés

LA FORMULE « ANNIVERSAIRE »

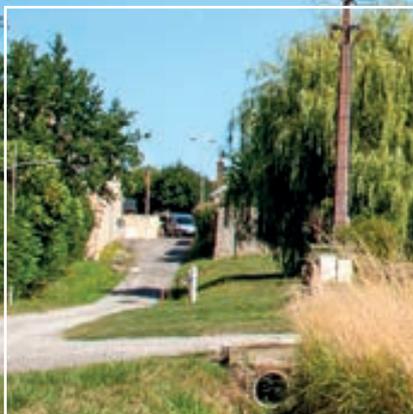
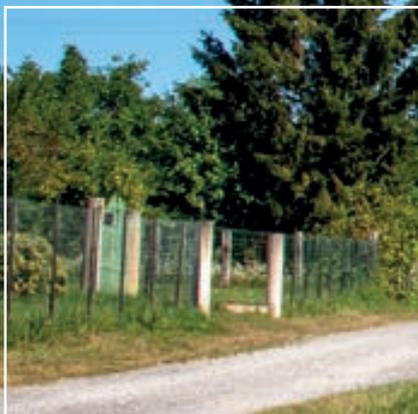
Les goûters d'anniversaire de la Patinoire se développent. En effet, avec l'accueil cette année de près de **124 enfants**, cette formule continue à être plébiscitée.



LES SERVICES TECHNIQUES

07

LES SERVICES
TECHNIQUES



- 
- ENTRETIEN ET TRAVAUX
 - ÉTUDES
 - ÉQUIPEMENTS
 - MARCHÉS PUBLICS NOTIFIÉS EN 2021

Le service technique et marché public assure la gestion du patrimoine de la collectivité, le pilotage et la mise en œuvre des projets de travaux qui en découlent ainsi que l'assistance technique nécessaire à la mise en place de projets initiés par l'ensemble des services. Il assure enfin l'entretien et le bon fonctionnement des équipements de sécurité (extincteurs, désenfumage, alarmes...)

ENTRETIEN ET TRAVAUX

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE VIDÉO-PROTECTION AU DÔME

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon avait lancé fin septembre 2020 une consultation auprès d'entreprises pour la mise en place d'un système de vidéo-protection à la piscine patinoire. Ceci, afin de renforcer la sécurité du bâtiment et la protection des utilisateurs comme du personnel. Après le choix de l'entreprise en fin d'année 2020, les travaux ont été réalisés début 2021.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF STOP INONDATION DANS LES LOCAUX TECHNIQUES DE LA PISCINE PATINOIRE

Un dispositif de détection de fuite dans les locaux techniques a été installé afin de garantir une meilleure réactivité pour protéger tous les équipements techniques en cas d'une éventuelle fuite d'eau. Ont également été réalisés, le curage du réseau d'assainissement obstrué par des bouchons et le remplacement pompe de relevage.

FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PLAGES EXTÉRIEURES DE LA PISCINE « LE DÔME »

Le projet lancé en 2018 prévoyait la création d'un espace bien-être et l'aménagement des plages extérieures. L'extension pour le hammam, les saunas et la grotte à sel ainsi que la plage Est ont pu être réalisés en 2019. Mais en raison de la défaillance d'une entreprise, les travaux de création de l'aire de jeux d'eau sur la plage Ouest ainsi que les travaux d'aménagement des pelouses et jardins ont dû être reportés. Ces travaux ont enfin pu être réalisés et terminés pour l'été 2020.



RÉFECTION DES ÉTANCHÉITÉS DE LA TOITURE DE LA PISCINE PATINOIRE « LE DÔME »

Face à une dégradation importante de la toiture du bâtiment de la piscine patinoire, la Communauté d'Agglomération a lancé un projet de rénovation de la totalité de celle-ci après la désignation d'un bureau d'études en 2019 et une étude de vérification structurelle de la charpente bois en 2020, une consultation des entreprises travaux a pu être lancée en fin d'année 2020.

Les travaux comprenant le remplacement de l'étanchéité synthétique, des lanterneaux et des voûtes éclairantes ainsi que la sécurisation de la toiture avec installation de garde-corps périphériques ont pu être entamés en 2021.

Une consultation concernant le renforcement des auvents périphériques a également dû être réalisée suite au constat de pourrissement de certains éléments de la charpente découvert lors des travaux d'étanchéité.

La fin des travaux est prévue pour 1^{er} semestre 2022.



ENTRÉE DU CONSERVATOIRE

Afin de mieux répondre aux normes d'accessibilité et aux comforts des utilisateurs, l'entrée principale du Conservatoire a été refaite. Elle est désormais équipée de portes coulissantes automatiques ainsi que de rideaux d'air chaud pour l'hiver. Ces travaux ont été commencés fin 2020 et ont été terminés début 2021.

PERMIS D'AMÉNAGER DE LA ZONE VOLTAIRE

Suite à la délivrance du Permis d'Aménager déposé en Mairie de Laon à la fin du mois de décembre 2020 pour l'aménagement de la zone Voltaire, les travaux et le découpage en différents lots ont pu être lancés en 2021. Dans les grandes lignes, ces travaux ont consisté en la mise en place d'un espace commun constitué d'une voirie et de trottoirs (dont un côté conciliant piétons et cyclistes) avec éclairage public, de places de stationnement VL, d'une place de stationnement PL et des accès aux futures parcelles privées. Les eaux pluviales sont gérées majoritairement par des noues présentes sur un côté de la voirie, complétées, en cas d'événements pluvieux majeurs d'évacuations via un système de réseau vers un bassin d'infiltration. Ce dernier servant également en cas de rejet de fuite des eaux pluviales des futures parcelles privées (la gestion des eaux pluviales se faisant, sauf intempérie exceptionnelle, par infiltration à la parcelle). La mise en place de chemin technique et de plantation d'arbres viennent compléter cet espace commun.

RÉFECTION DES SALLES D'EXPOSITION DE L'ÉTAGE DU MUSÉE

Suite aux travaux de déplombage mené pendant l'été 2020, les travaux de rénovation des salles d'exposition de l'étage avec notamment la réfection des enduits plâtre fortement dégradés par les infiltration, le remplacement de l'éclairage et la réfection des peintures.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUR LA ZAC CHAMP DU ROY

Des travaux d'aménagement d'accès à une parcelle rue TURGOT ont été réalisés sur la zone du « Champ du Roy ». Les réseaux d'électricité et d'eau potable ont fait l'objet d'une extension pour l'alimentation d'une nouvelle parcelle et une réserve incendie (bâche) a été installée.



TRAVAUX D'ADAPTATION DU GARAGE DE LA TUL POUR L'ACCUEIL DES BUS GAZ

Le garage de la TUL a fait l'objet de travaux d'adaptation pour l'accueil des bus au gaz avec notamment installation d'un pont roulant adapté à ces nouveaux véhicules. Une étude sera lancée en 2022 pour l'installation d'une station de recharge gaz sur le site.

ÉTUDES

RECHERCHE DE FUITE SUR LE BÂTIMENT DU SIÈGE DE LA CPTL ET DU CONSERVATOIRE

Ces interventions nous ont permis d'identifier les causes et les zones à traiter afin de remédier à ces désordres. Ainsi, pour le siège de la CPTL, une consultation sera lancée en 2022 afin de remplacer les puits de lumières fuyards. De même, pour le conservatoire, une consultation sera lancée afin de réaliser la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse centrale et de remplacer les balustrades en périphérie de la toiture.

REPLACEMENT DU GROUPE FROID DE LA PATINOIRE

Lancement de la consultation d'une mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage concernant le remplacement du groupe froid et des centrales de traitement d'air de la piscine patinoire afin de réduire les consommations d'énergie du site.

ÉQUIPEMENTS

Acquisition d'un Peugeot Partner en remplacement d'un Fiat Doblo, utilisé pour le déplacement des agents de la collectivité.

MARCHÉS PUBLICS NOTIFIÉS EN 2021

2020T8 Réfection de l'étanchéité de la toiture de la piscine-patinoire le Dôme à Laon à BARDAGE ETANCHEITE COUVERT ISOLATION pour un montant de 609 551,12 € HT (notifié le 24/06/21)

2021S1 Fourniture de titres repas pour les agents de la CAPL pour les années 2021 à 2024 à EDENRED pour un montant maximum de commandes de 500 000,00 € HT pour la durée du marché (notifié le 05/05/21)

2021T3 Travaux d'aménagement de la zone Voltaire (notifié le 10/09/21) :

Lot 1 – VRD - AEP à EIFFAGE ROUTE NORD EST pour un montant de 435 238,10 € HT

Lot 2 – réseaux secs – éclairage public à LECLERE pour un montant de 97 800,00 € HT

Lot 3 – espaces verts – mobilier à ATENA PAYSAGE pour un montant de 30 947,00 € HT

2021S6 Assurances des risques statutaires 2022-2025 à SIACI SAINT HONORE pour option 2 : garantie de base + congés longue maladie et longue durée + capital décès pour agents CNRACL au taux de 2,29 % ou 2,40 % (suivant décret décès du 17/02/21) et congé maternité et maladie ordinaire pour agents IRCANTEC au taux de 1,36 % (notifié le 15/12/21)

2021S8 Élaboration du schéma directeur cyclable intercommunal à B & L EVOLUTION pour un montant de 35 295,00 (tranche ferme) et de 1 800,00 € HT (tranche optionnelle) (notifié le 17/12/21)

2021T9 Réfection de l'étanchéité du bâtiment « agence commerciale » des Transports Urbains Laonnois à SAS ROQUIGNY pour un montant de 105 687,10 € HT (notifié le 02/02/22)

2021S10 Assurances responsabilité civile, dommages aux biens et protection fonctionnelle 2022-2024 (notifié le 31/12/21) :

Lot 1 - responsabilités et risques annexes à PARIS NORD ASSURANCES SERVICES pour une prime sur la durée du marché de 11 745,34 € HT

Lot 2 – dommages aux biens à SMACL pour une prime pour l'année 2022 de 9 877,58 € HT (franchise générale de 4 000 €)

2021T11 Renouvellement AEP sur la commune d'Orgeval à EUROVIA PICARDIE pour un montant de 231 072,30 € HT (tranche ferme) et de 53 832,90 € HT (tranche optionnelle) (notifié le 07/01/22)

2021T12 Réfection de la toiture de la piscine-patinoire : travaux de renforcement des auvents périphériques à Menuiserie TROLARD & BERNARD pour un montant de 63 777,45 € HT (notifié le 18/11/21)

Nettoyage de trois blocs sanitaires situés sur Laon au cours des années 2022-2023-2024 à PROSERVIS MULTITECHNIQUES pour un montant de 26 389,60 € HT (notifié le 17/12/21)

L'ACTIVITE TOURISTIQUE

08

L'ACTIVITÉ
TOURISTIQUE

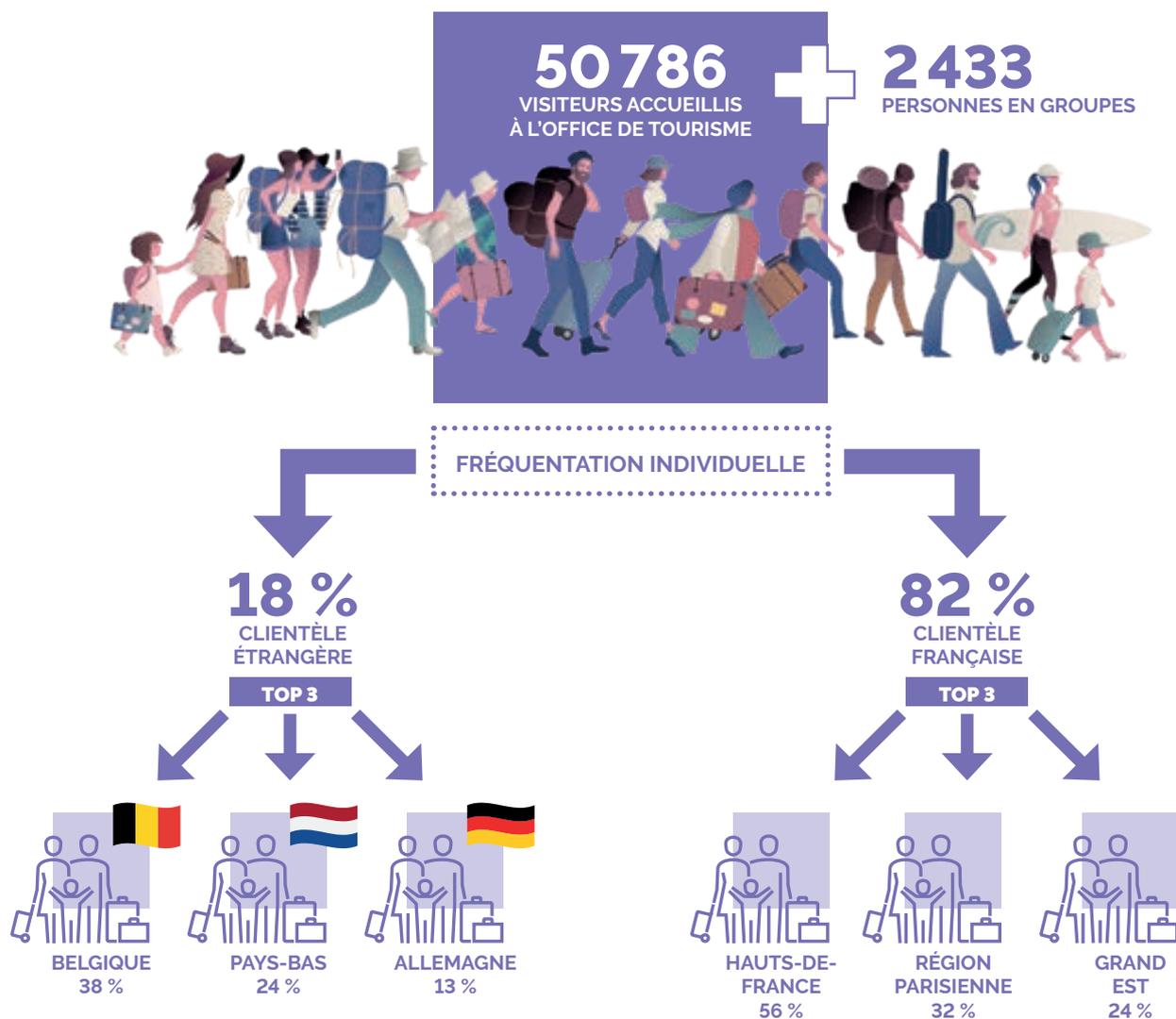




- L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE
- ANIMATION ET PROMOTION TOURISTIQUE
- VISITES GUIDÉES (POUR INDIVIDUELS)

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Note: en guise de préambule, il va de soi que cette année 2021 fut de nouveau perturbée également sur le plan touristique par la crise sanitaire liée au Covid-19, et offre ainsi une image tronquée de l'activité en temps normal sur le territoire.



WWW.TOURISME-PAYSDEL'AON.COM
ACCUEIL VIRTUEL VIA LE SITE

36 570
VISITEURS UNIQUES

142 009 €
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

ANIMATION ET PROMOTION TOURISTIQUE

- Mise à jour quotidienne du site web par le biais de la base de données régionale Tourinsoft et des outils Open Office
- Renforcement de la présence de l'OT sur les médias sociaux : 5700 followers sur Facebook / 985 abonnés à Twitter / 1385 abonnés au compte Instagram
- 700 abonnés à la newsletter hebdomadaire
- Actions presse : organisation de 3 points-presse
- Inserts presse : insert publicité souterrains in magazine Axone (juin) / achat de spots radio sur Contact FM (19 avril > 18 juin) / sponsoring du billboard météo et bannering web sur France 3 Picardie (31 mai > 27 juin) / inserts in Hebdo du Vendredi (19 février, 23 avril, vacances Toussaint et celles de Noël) / encart in News Mag (octobre) / bannering web et insert vidéo pour le Balades et vous de L'Union (juillet) / encart in Guide des horaires de la TUL (juillet)



- Poursuite du partenariat enclenché avec la page Facebook Merveilles Médiévales (3 actions en mai, juillet et septembre)
- Campagne d'affichage grand format (21 avril > 29 juin) à Compiègne, Reims et Saint-Quentin centrée sur la cathédrale
- Création et édition du Carnet des créateurs, brochure gratuite regroupant l'intégralité des artistes et artisans d'art du Laonnois, tirage de 2 000 exemplaires (avril)

- ■ Organisation du Mois du moi (ensemble de prestations liées au bien-être et au slow tourisme) avec la création de 6 offres touristiques à Laon et dans le Laonnois (mai)

- Lancement d'une série de publications sur les réseaux autour de lieux emblématiques du Laonnois afin de préparer la saison (mai > juillet)

- ■ Mise en place d'une nouvelle visite thématique intitulée Trésors du Musée afin d'accompagner la réouverture des lieux au grand public (juin, juillet et août), avec en parallèle la poursuite d'une communication digitale hebdomadaire via les réseaux sociaux autour des œuvres du Musée

- Action de promotion en partenariat avec la Ville de Laon et l'agence Laou afin de promouvoir la destination auprès de familles parisiennes désireuses de s'installer potentiellement à Laon (11 et 12 juin)

- Relais de communication de l'opération européenne Via Francigena / Road to Rome 2021 (juillet)

- Lancement d'un concours sur Instagram autour des escaliers colorés de la gare de Laon (août)

- Création et édition de la plaquette des Journées Européennes du Patrimoine, tirage de 5 000 exemplaires (18 & 19 septembre)

- Aide à l'organisation et promotion des Rencontres Prémontrées à Laon à l'occasion des 900 ans de l'ordre (octobre)

- ■ Participation au Salon International du Patrimoine Culturel (SIPC) au Louvre avec Sites & Cités Remarquables (27 > 30 octobre)



VISITES GUIDÉES (POUR INDIVIDUELS)

NB: en raison du Covid-19, nos visites n'ont repris en 2021 que le 27 mars, et sans accès aux tours de la cathédrale jusqu'au 29 mai

VISITE DES SOUTERRAINS DE LAON INTITULÉE *SECRETS SOUS LA VILLE*

Venez découvrir le circuit des souterrains situé sous l'ancienne citadelle de Laon: plus immersif grâce aux vidéos et effets sonores, plus ludique grâce aux panneaux et au film de clôture, cette visite audio-guidée vous retracera l'histoire de Laon en vous replongeant 40 millions d'années en arrière. Apprêtez-vous à vivre une expérience au cœur du temps!

Rendez-vous chaque jour à 11h / 14h / 15h

VISITE DES HAUTEURS DE LA CATHÉDRALE DE LAON

Au programme une vision panoramique sur la ville à près de soixante mètres de haut, et la possibilité - pour la première fois - d'arpenter l'édifice de l'intérieur en parcourant sa tribune sud où sont rassemblées une centaine de sculptures provenant de l'édifice!

Rendez-vous chaque samedi, dimanche et jour férié (et chaque jour durant les vacances scolaires) à 14h

VISITE INTITULÉE *LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE LAON*

Découvrez ce chef-d'œuvre de l'art gothique en visitant la cathédrale au sol avec votre guide, en parcourant la nef et ses travées: l'édifice majeur de la cité médiévale n'aura (presque) plus de secrets pour vous!

Rendez-vous chaque samedi, dimanche et jour férié (et chaque jour durant les vacances scolaires) à 15h



VISITE INTITULÉE *SUR LES PAS DES CHANOINES*

On raconte que le collège des chanoines de Laon - ces religieux attachés au service de l'évêque - était l'un des plus importants du royaume à l'époque médiévale. Votre guide vous mènera sur les lieux qu'ils arpentaient dans le quartier jouxtant la cathédrale...

Rendez-vous chaque samedi, dimanche et jour férié (et chaque jour durant les vacances scolaires) à 16h

VISITE À LAON INTITULÉE *TRÉSORS DU MUSÉE*

Afin d'accompagner la réouverture du Musée du Pays de Laon, nous vous invitons à suivre cette déambulation guidée autour d'une dizaine d'œuvres emblématiques de ses collections, autant de pépites qui vous feront voyager de la Préhistoire jusqu'au XIX^e siècle!

Rendez-vous chaque samedi (du 19/06 au 28/08) à 11h

BALADES NOCTURNES CONTÉES À LAON

De la Porte d'Ardon au couvent des Cordeliers en passant par la citadelle, une promenade en soirée dans la partie orientale du plateau de Laon, dans laquelle histoire et légendes feront bon ménage!

Rendez-vous chaque samedi (les 26/06, 10, 17, 24 & 31/07, et le 07/08) à 19h45



VISITE GUIDÉE À LAON INTITULÉE *LA CATHÉDRALE... DE NUIT!*

Avez-vous déjà visité la cathédrale à la tombée du jour? Alors munissez-vous de vos lampes de poche et avec votre guide, (re) découvrez autrement Notre-Dame de Laon au gré de ses détails mis en lumière!

Rendez-vous chaque samedi (les 14, 21 & 28/08) à 20h45

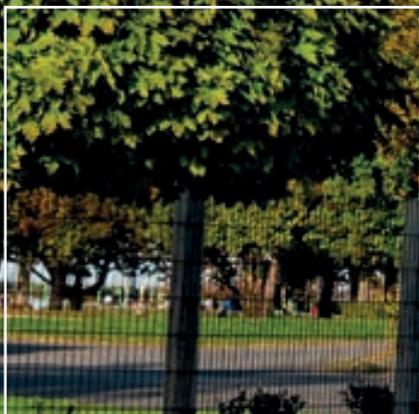
AUDIOGUIDES CATHÉDRALE ET CITÉ MÉDIÉVALE

Disponibles chaque jour en location à l'accueil de l'Office de tourisme

LES TRANSPORTS URBAINS ET MOBILITÉS DOUCES

09

LES TRANSPORTS URBAINS ET MOBILITÉS DOUCES



TS CES

- LES TRANSPORTS URBAINS
- MOBILITÉS DOUCES



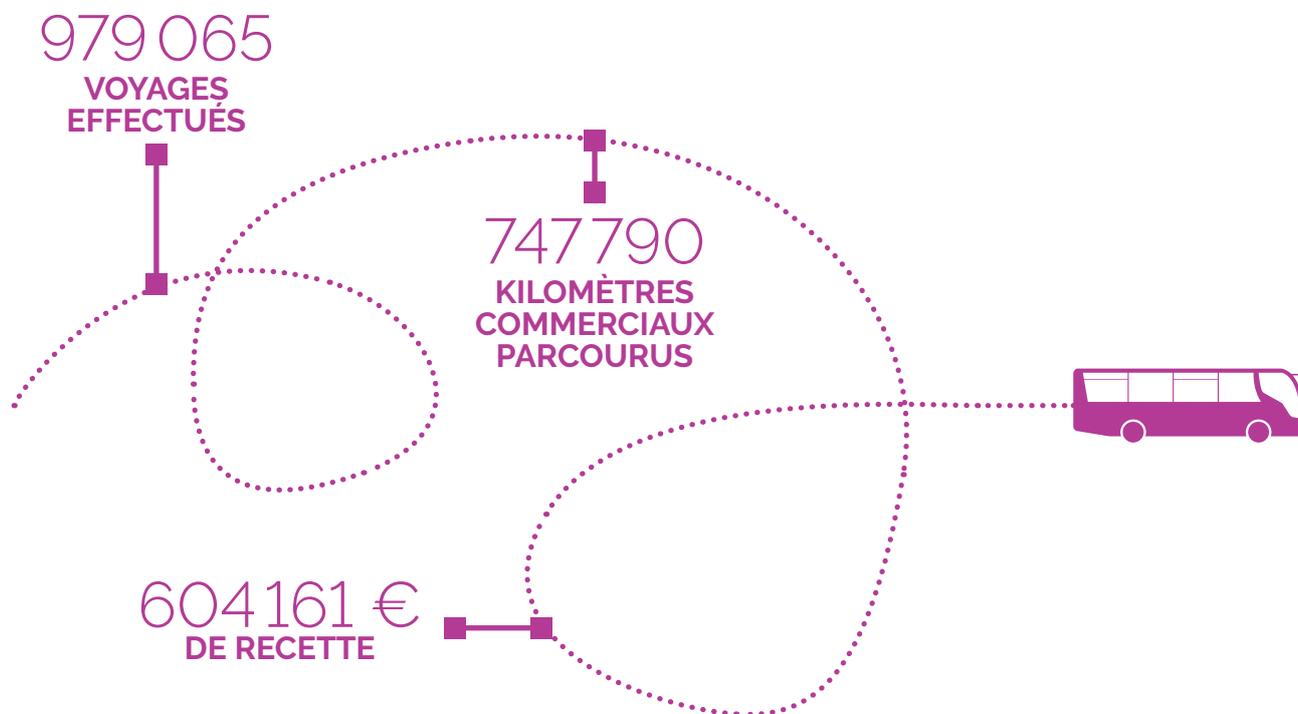
LES TRANSPORTS URBAINS

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon est depuis le 1^{er} janvier 2014 Autorité Organisatrice des Transports Publics Urbains. Dans ce cadre, la collectivité définit les conditions d'organisation et de fonctionnement du service public. Ce service public est délégué dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) géré par la Société RATPDEV via sa société dédiée CTPL (Compagnie des Transports du Pays de Laon) pour une durée de sept ans. Depuis le 1^{er} septembre 2017, elle gère également le transport scolaire sur le territoire de ses 38 communes membres.

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2021 :

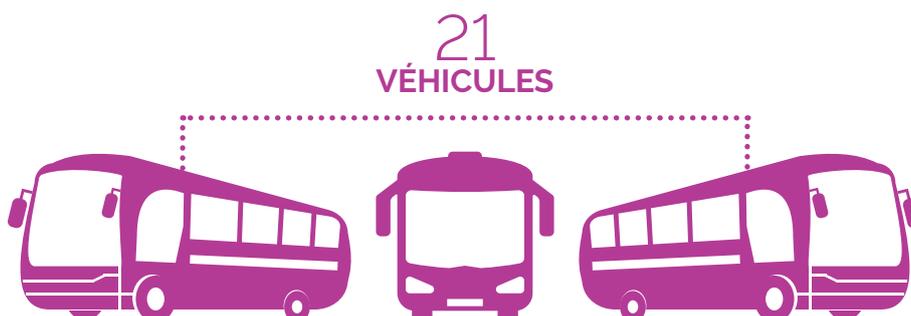
LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU URBAIN

La crise sanitaire a fortement impacté le réseau, cela ne permet donc pas de faire des comparaisons avec les années précédentes.



LE PARC DE VÉHICULES EST COMPOSÉ DE 21 VÉHICULES

2 nouveaux bus GNV ont été achetés par la CAPL en 2021 afin de poursuivre le renouvellement du parc : 2 bus standards GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) n° 76 et 77 arrivés au 1^{er} juillet 2021





LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis septembre 2019, l'activité transport scolaire de la CAPL est sous traitée à la Société des Transports De la Marne, filiale du groupe RATP DEV. Le réseau interurbain est exploité avec 15 conducteurs et 15 cars loués à STDM.

Par délibération du 29 mars 2018, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a décidé d'harmoniser la gratuité de la carte de transport scolaire à l'ensemble de ses 38 communes membres.

Pour obtenir leur pass'scolaire, le portail d'inscription en ligne sur le site des TUL a été mis à jour avec l'ensemble des documents d'informations Pass'scolaire (www.tul-laon.fr/pass'scolaire) pour la rentrée 2021/2022. Pour cette rentrée, **1437 inscriptions** ont été réalisées et **1108 élèves** ont été affectés sur les lignes interurbaines de la CAPL. Les autres élèves sont transportées sur les lignes régionales affrétées.

RECONDUCTION DU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Par délibération du 27 juin 2018, les élus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon ont décidé de mettre en place un service de Transport à la Demande à compter du 3 septembre 2018. Ce service a donc été une nouvelle fois reconduit pour l'année 2021.

Ce service propose aux habitants des communes de la CAPL un transport vers les lignes du réseau TUL à Laon au niveau de la gare ou de la place du marché.

Il n'y a plus de trajets prédéfinis, mais un parcours adapté à la demande. En 2021, le TAD propose deux communes supplémentaires pour la desserte (Athies-sous-Laon et Samoussy). Laon compte désormais **7 terminus** contre 1 en 2020. Le coût d'un trajet est **1,50 €**. Le service fonctionne avec un véhicule 9 places adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) et uniquement sur réservation au plus tard la veille avant 16h.

403 voyages pour un total de 600 € de recettes ont été réalisés en 2021.



MOBILITÉS DOUCES

Soucieuse des enjeux de mobilité sur son territoire et souhaitant développer les mobilités douces, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a mis le vélo à l'honneur en 2021 avec la réalisation des 2 actions suivantes :

RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Les élus ont décidé lors du conseil communautaire du 25 juin 2020 de mettre en place à compter du 1^{er} septembre 2020 un dispositif d'aide aux particuliers pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Le montant de l'aide est de **300 €**. Pour en bénéficier, il fallait remplir les conditions suivantes :

- Être une personne physique majeure résidant dans l'une des communes de la CAPL.
- Acquisition d'un VAE défini selon l'art R311-1 – point 6.11 du code de la route (cycle à pédalage assisté: cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km / h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler) et n'utilisant pas de batterie au plomb.
- Acquisition d'un VAE chez un commerçant professionnel situé sur le territoire de la CAPL à compter du 01/09/ 2020.
- Le coût d'achat du vélo est plafonné à 3 000 € TTC

45 000 € ont été alloués pour ce dispositif en 2021 permettant ainsi à **150 personnes** d'en bénéficier soit **56 habitants** de Laon et **94 des communes rurales** (Arrancy, Athies-sous-Laon, Aulnois-sous-Laon, Besny-et-Loizy, Bruyères-et-Montbérault, Cessières-Suzy, Chambry, Chamouille, Chivy-les-Etouvelles, Clacy-et-Thierret, Crépy, Eppes, Festieux, Laniscourt, Molinchart, Mons-en-Laonnois, Nouvion-le-Vineux, Presles-et-Thierny, Veslud, Viveaise et Vorges).





MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE VÉLOS EN LIBRE SERVICE SUR LAON

Par délibération du 25 juin 2020, les élus ont décidé d'acquérir **50 vélos à assistance électrique** auprès de la société Ecovélo. Le 15 décembre 2020, ces vélos ont été mis en libre service pour une location de courte durée et déployés dans **11 stations** de la ville de Laon: Gare, Place Victor Hugo, Montreuil, Cité des Cheminots, Champagne/Moulin Roux, Piscine le Dôme, Palais des Sports, Ardon, Cathédrale, Hôtel de Ville et Hôpital. Chaque station comprend un totem d'information et des bornes sur lesquelles viennent stationner les vélos.

Ce service dénommé Vélo'Cité est ouvert aux personnes de plus de 14 ans et fonctionne de 6h à 22h, 7/7j. L'utilisateur a le choix entre plusieurs formules tarifaires (cf affiche).

Pour l'utiliser, l'usager doit créer un compte sur le site internet velocite.ecovelo.mobi ou sur l'application mobile dédiée: Vélo'Cité - Pays de Laon. Chaque usager peut ensuite pour son propre compte louer jusqu'à 3 vélos en même temps.

En 2021 le service Vélo'Cité comptait **1243** nouveaux inscrits et **337** nouveaux usagers pour un total de **1976** locations sur l'année.

Le dispositif fait apparaître un cumul de **4566** kilomètres parcourus.



LES MOYENS FINANCIERS

10

LES MOYENS FINANCIERS

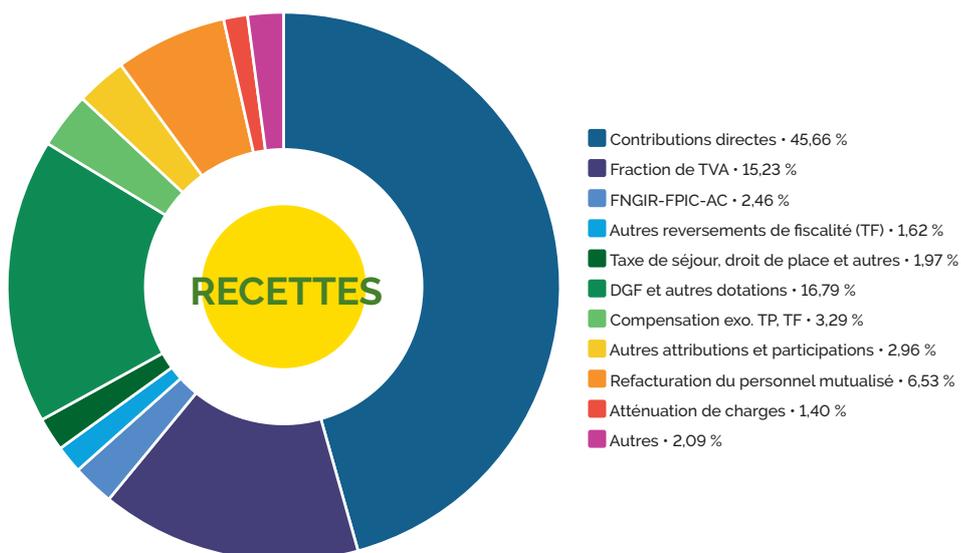
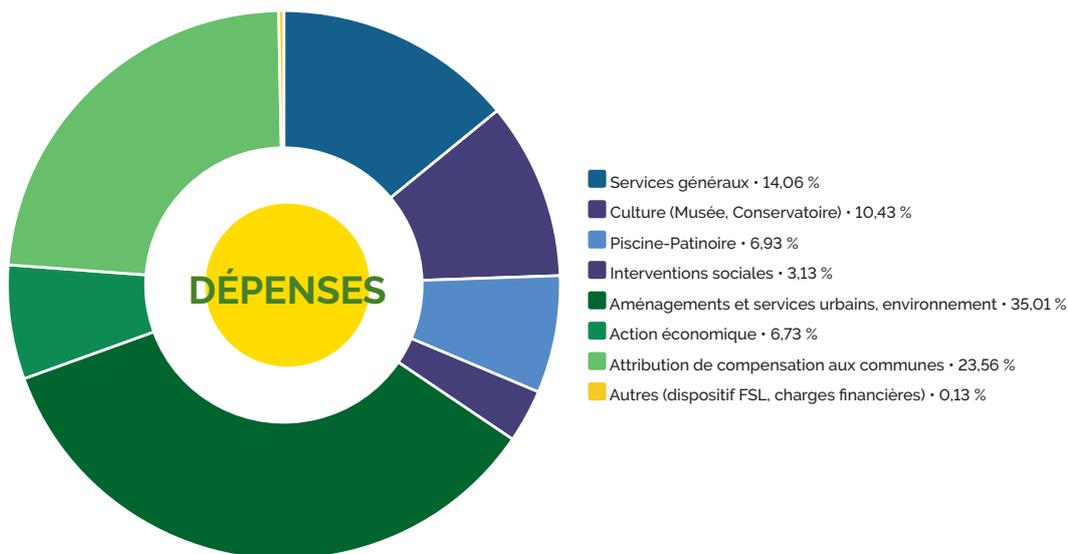


- ÉQUILIBRE FINANCIER
- FISCALITÉ
- GESTION DE DETTE
- UTILISATION DES DENIERS PUBLICS

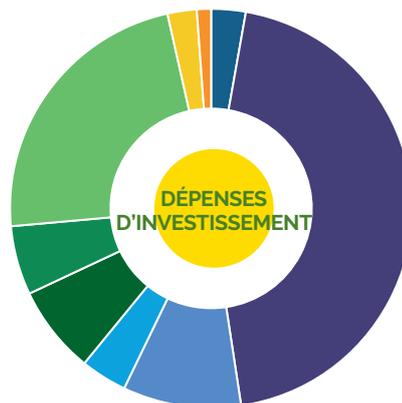
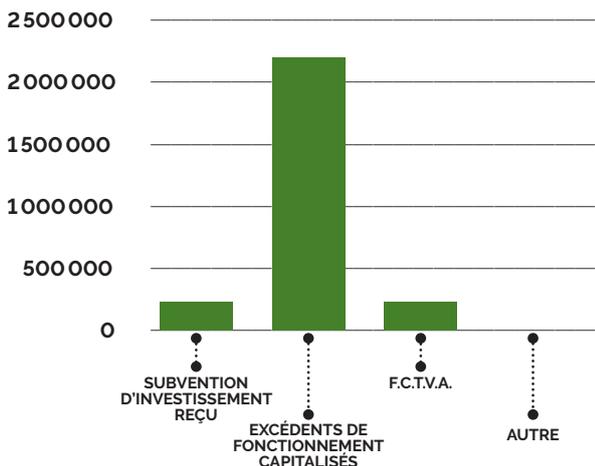
ÉQUILIBRE FINANCIER

La direction des services financiers a pour mission la mise en œuvre et le suivi de la politique budgétaire et financière de la collectivité. Le rapport financier 2021 en est la résultante en présentant l'analyse du compte administratif du budget principal.

Une consolidation du budget principal et des 10 budgets annexes est également réalisée en clôture de ce rapport.

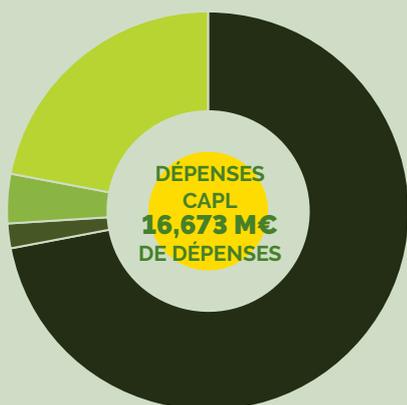


RECETTES D'INVESTISSEMENT

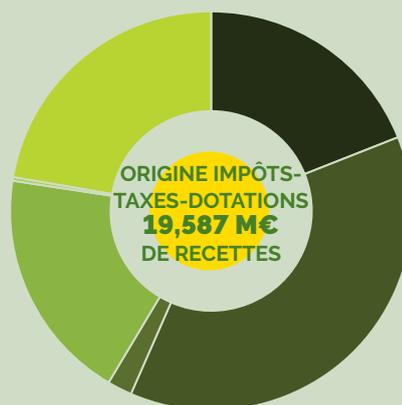


- Équipements des services • 2,77 %
- Piscine-Patinoire • 44,84 %
- Dispositif de soutien Artisans/ Commerçants, Aide à l'immobilier, vélos électriques • 9,51 %
- Conservatoire • 3,74 %
- Musée • 7,12 %
- Fonds de concours • 5,59 %
- Transports • 22,94 %
- Programme pluvial • 2,35 %
- Autres • 1,14 %

EN FONCTIONNEMENT



- Dépenses propres CAPL • 72 %
- Provisions • 2 %
- Compétences eaux pluviales • 4 %
- reversement aux communes membres • 22 %



- Ménages • 18,98 %
- Entreprises • 37,55 %
- Communes / Département / Région • 1,99 %
- Péréquation • 18,90 %
- Caisse des dépôts • 0,15 %
- État en substitution • 22,28 %

Cette capacité d'autofinancement (appelé CAF) est l'excédent de ressources dégagé par la CAPL de la section de fonctionnement, nécessaire à couvrir le remboursement en capital de la dette et notamment à permettre le financement *nouveaux investissements*.

EN INVESTISSEMENT

0,320 M€ DE RECETTES

2,914 M€ D'AUTOFINANCEMENT 2021

2,434 M€ DE DÉPENSES

0,800 M€ DE RÉSULTAT 2021

FISCALITÉ

ÉVOLUTION DES BASES DE CONTRIBUTION DIRECTE DE 2014 À 2021

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	ÉVOLUTION 2020/2021
TAXE D'HABITATION	42 233 303	43 756 858	42 483 232	42 895 951	43 281 018	43 952 880	44 112 055	—	—
TAXE FONCIÈRE	40 859 631	41 423 192	41 276 361	41 893 189	42 684 104	44 074 021	44 449 583	43 413 207	-2,33%
TAXE FONCIÈRE NB	1 299 226	1 317 106	1 330 366	1 339 304	1 346 449	1 400 409	1 422 858	1 421 101	-0,12%
CFE	14 180 015	14 388 778	13 782 650	13 717 270	13 920 143	14 523 186	13 860 646	12 167 324	-12,22 %

GESTION DE DETTE

CHIFFRES-CLÉS AU 31/12/2021

	31/12/2020	31/12/2021	VARIATION
ENCOURS DE DETTE	5 632 862 €	5 239 140 €	-393 722 €
TAUX MOYEN	2,13 %	2,05 %	-0,08 %
DURÉE RÉSIDUELLE MOYENNE	9 ans	9 ans	—
NOMBRE DE LIGNES DE PRÊTS	52	50	-2

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (TOUS BUDGETS CONFONDUS)

MONTANT GLOBAL DES ÉQUIPEMENTS BRUTS

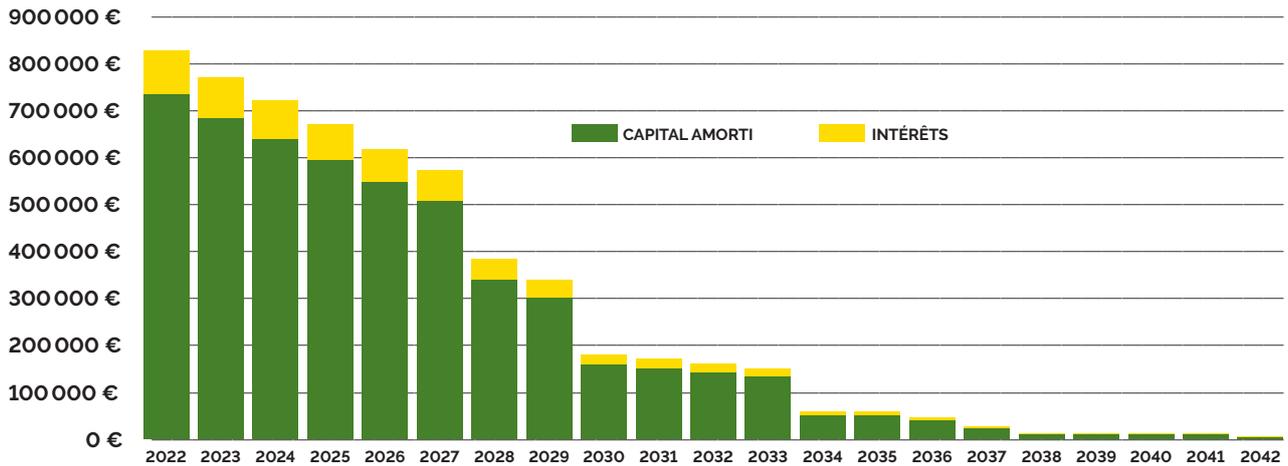
4 426 564,70 €

Dont principalement:

- > Le Complexe Piscine Patinoire: 1 091 266,14 €
- > Les zones d activités: 907 446,76 €
- > Le conservatoire: 91 113,69 €
- > Le musée de Laon: 173 213,90 €
- > Les fonds de concours: 135 970,15 €
- > Les transports urbains: 864 501,46 €
- > Eaux pluviales: 60 415,95 €
- > Eau potable: 316 845,49 €
- > Assainissement collectif: 690 513,78 €

MONTANT DU REMBOURSEMENT DU CAPITAL: 723 970,02 €

PROFIL DE REMBOURSEMENT



UTILISATION DES DENIERS PUBLICS

CE QUE FINANCENT 100 EUROS DE DÉPENSES RÉALISÉES DU BUDGET PRINCIPAL

(fonctionnement et investissement cumulés) hors attribution de compensation aux communes



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

EXERCICE 2021

	BUDGET GÉNÉRAL	BUDGET ZAC	BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES	BUDGET SPANC	BUDGET OT secteur commercial
DEPENSES REELLES EN €	19 106 798,32 €	133 772,25 €	42 766,59 €	6 545,35 €	356 717,31 €
FONCTIONNEMENT	16 673 057,45 €	- €	35 510,04 €	6 545,35 €	356 717,31 €
Dont charges à caractère général (Chap.011)	1 210 027,21	-	35 510,04	2 040,35	90 890,54
Dont charges de personnel (Chap.012)	4 455 692,83	-	-	4 505,00	264 727,00
Dont atténuations de produit (Chap.014)	3 957 586,64	-	-	-	-
Dont autres charges de gestion (Chap.65)	6 728 280,99	-	-	-	28,77
Dont charges financières (Chap.66)	606,49	-	-	-	-
Dont charges exceptionnelles (Chap.67)	20 863,29	-	-	-	1 071,00
Dont Provisions (Chap.68)	300 000,00	-	-	-	-
Dont impôts sur les bénéfices et assimilés (Chap.69)	-	-	-	-	-
INVESTISSEMENT	2 433 740,87 €	133 772,25 €	7 256,55 €	- €	- €
Dont remboursement des emprunts en capital (Chap.16)	8 710,89	-	672,22	-	-
Dont dépenses d'équipement (Chap. 20,21 et 23)	2 425 029,98	133 772,25	6 584,33	-	-
RECETTES REELLES EN €	19 906 889,93 €	106 339,20 €	112 191,02 €	8 714,77 €	535 295,27 €
FONCTIONNEMENT	19 587 190,00 €	106 339,20 €	111 929,76 €	8 714,77 €	535 295,27 €
Dont produits des services (Chap.70)	1 438 560,09	-	-	8 714,77	127 252,83
Dont impôts, taxes et reversements de fiscalité (Chap.73)	13 110 513,63	-	-	-	-
Dont dotations et subventions (Chap.74)	4 609 926,52	-	-	-	145 514,00
Dont autres produits de gestion (Chap.75)	54 512,15	3 219,20	106 583,64	-	5 546,00
Dont atténuations de charges (Chap.013)	274 198,03	-	-	-	256 982,44
Dont produits exceptionnels (Chap.77)	99 479,58	103 120,00	5 346,12	-	-
INVESTISSEMENT	319 699,93 €	- €	261,26 €	- €	- €
Dont dotations, FCTVA (Chap.10 1068 exclu)	160 471,63	-	-	-	-
Dont subventions d'équipement (Chap.13)	154 636,55	-	-	-	-
Dont emprunts et dettes (Chap.16)	-	-	261,26	-	-
Dont immobilisations en cours (chap 23)	4 591,75	-	-	-	-

BUDGET OT secteur administratif	BUDGET TRANSPORT	BUDGET VOLTAIRE	BUDGET SAMOUSSY	BUDGET EAU POTABLE	BUDGET ASST COLLECTIF	TOTAL
459 913,92 €	5 213 839,11 €	514 718,08 €	20 850,00 €	625 081,95 €	1 091 644,28 €	27 572 647,16 €
447 909,81 €	4 300 540,54 €	514 718,08 €	20 850,00 €	107 146,94 €	1 091 644,28 €	23 554 639,80 €
122 556,31	362 307,10	514 717,98	20 850,00	37 769,58	898 927,40	3 295 596,51
316 862,01	-	-	-	20 264,13	79 204,54	5 141 255,51
-	-	-	-	11 226,68	3 448,38	3 972 261,70
8 491,49	3 934 066,25	0,10	-	1,05	257,08	10 671 125,73
-	4 167,19	-	-	16 111,92	90 122,24	111 007,84
-	-	-	-	21 773,58	19 684,64	63 392,51
-	-	-	-	-	-	300 000,00
-	-	-	-	-	-	-
12 004,11 €	913 298,57 €	- €	- €	517 935,01 €	- €	4 018 007,36 €
-	48 797,11	-	-	201 089,52	-	259 269,74
12 004,11	864 501,46	-	-	316 845,49	-	3 758 737,62
517 697,23 €	5 250 934,11 €	0,63 €	38 014,29 €	757 427,67 €	2 764 402,56 €	29 997 906,68 €
497 348,33 €	4 508 190,26 €	0,63 €	38 014,29 €	507 427,67 €	2 600 797,56 €	28 501 247,74 €
-	3 881,30	-	38 012,75	430 921,39	2 275 197,43	4 322 540,56
-	2 444 167,80	-	-	-	-	15 554 681,43
9 188,73	1 957 420,21	-	-	-	288 733,66	7 010 783,12
477 217,75	96 500,51	0,63	1,54	73 550,67	13 576,55	830 708,64
9 519,85	-	-	-	-	-	540 700,32
1 422,00	6 220,44	-	-	2 955,61	23 289,92	241 833,67
20 348,90 €	742 743,85 €	- €	- €	250 000,00 €	163 605,00 €	1 496 658,94 €
20 348,90	-	-	-	-	-	180 820,53
-	742 743,85	-	-	-	83 357,00	980 737,40
-	-	-	-	250 000,00	80 248,00	330 509,26
-	-	-	-	-	-	4 591,75



Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

60, rue de Chambry
02000 AULNOIS-SOUS-LAON
Tél. 03 23 22 31 00

contact@ca-paysdelaon.fr
www.ca-paysdelaon.fr

